

POUR NE PAS PAYER LEUR CRISE...

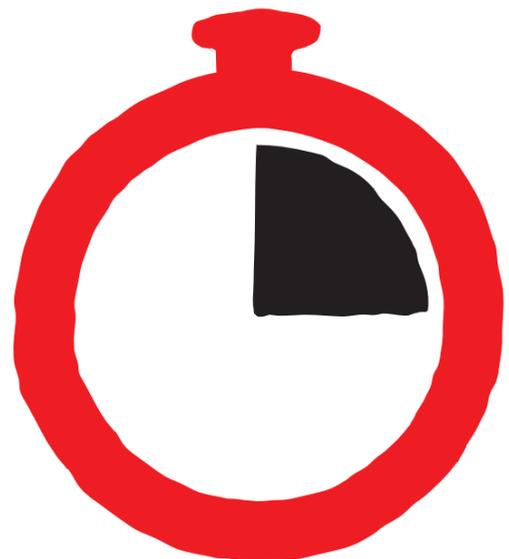
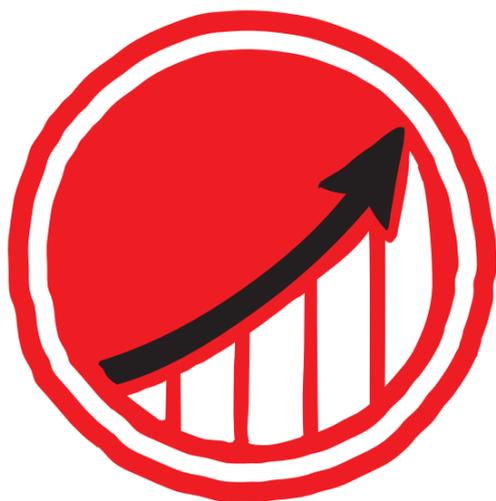
TAXER LES PROFITS

INTERDIRE LES

LICENCIEMENTS

PARTAGER LE TEMPS

DE TRAVAIL



Dossier

**Refuser les licenciements
et les suppressions de
postes** Pages 6 et 7

ÉDITO

**Vaccins anti-covid : pénurie
capitaliste et apartheid
vaccinal!** Page 2

PREMIER PLAN

**État d'urgence sanitaire.
Les libertés publiques sous
couvre-feu** Page 3



ACTU INTERNATIONALE

**Afrique. Les fausses
promesses de Bill Gates**
Page 5

LIBRE EXPRESSION

**Entretien avec Jérôme Lorton,
délégué syndical Sud chez
Michelin** Page 12



édito

Par FRANK CANTALOU

Vaccins anti-covid: pénurie capitaliste et apartheid vaccinal!

En France, depuis le 18 janvier, la vaccination a été élargie aux 5 millions de personnes de plus de 75 ans qui ne vivent pas en EHPAD, et aux 800 000 personnes qui présentent un risque de covid grave. Le gouvernement a été obligé de revoir en catastrophe son planning, qui réservait d'ici fin février la vaccination aux 800 000 résidentEs des EHPAD.

Tollé face à ce démarrage en forme de lent fiasco, alors que sur la seule journée du 18 janvier, 404 personnes sont mortes du virus, et que le variant anglais risque d'accroître les contaminations. Mais rien n'est prêt alors que des millions de personnes veulent se faire vacciner. Il faut attendre, sur des lignes téléphoniques saturées, ou sur internet, quand on y a accès, un rendez-vous dans trois semaines, et des doses de vaccin qui n'arrivent pas! Symbole de la gabegie capitaliste, l'usine Pfiizer en Belgique doit s'arrêter pour réorganiser ses lignes de production, avec à la clef 140 000 doses délivrées en moins, et les usines de Sanofi sont à l'arrêt, faute de vaccin Sanofi à produire. Mais pas de problème pour l'actionnaire, qui a reçu 4 milliards de dividendes en 2020, les cours de l'action ne devraient pas trop plonger, un plan de licenciement de 400 chercheurEs est dans les tuyaux, alors que Sanofi a déjà supprimé 4 000 postes de chercheurEs dans le monde, 2 000 en France et reçu plus de 1,5 milliard d'euros de crédit d'impôts recherche sur 10 ans, sans compter les aides européennes! Leurs brevets, leur secret des process de production, leurs profits... voilà ce qui limite la production de vaccins sûrs et bien testés. Alors il faut réquisitionner toutes les capacités de production pour fabriquer les vaccins qui ont reçu l'autorisation de mise sur le marché!

Symbole de ce monde de la vaccination dominé par le capitalisme, alors qu'il devrait s'agir d'un bien commun de l'humanité, Israël. Le taux de vaccination contre le covid y est certes le plus haut du monde. Mais pour obtenir le vaccin, le gouvernement a dû payer 40% plus cher que le marché US. Et alors que toute la population juive du pays devrait être vaccinée fin mars, colons compris, rien n'est prévu pour la vaccination des PalestinienEs des territoires occupés. Ils devront attendre.

Pénurie, prix surévalués pour satisfaire l'actionnaire, et apartheid médical qui prive les plus pauvres et dominés d'accès aux vaccins, voilà leur monde soumis au profit. L'OMS prévoit que seulement 10% des habitantEs des pays pauvres seront vaccinés fin 2021...

BIEN DIT

On retrouve dans l'histoire les appels à la délation et à la surveillance mutuelle dans tous les contextes de crise et de guerre, et dans les régimes autoritaires.

Mais il se passe quelque chose de nouveau aujourd'hui: cet appel à l'autosurveillance, à la délation, est banalisé et se déroule en temps de paix. Il est insidieux et permanent.

VANESSA CODACCIONI (historienne),
Reporterre, 16 janvier 2021.

À la Une

Résister, se mobiliser, converger!

L'année 2020 a été une année dramatique pour l'ensemble des classes populaires, des travailleuses et travailleurs, particulièrement les plus précaires, les jeunes, les étudiantEs, les chômeurEs... La crise sanitaire et la gestion désastreuse du gouvernement ont précipité la faillite de notre système de santé déjà affaibli depuis des années par les politiques de restriction budgétaire et de suppressions de postes menées par les gouvernements successifs. Dans le privé, le patronat continue de profiter de cette crise pour nous mener une guerre économique et sociale de plus en plus meurtrière.

Le gouvernement arrose une fois de plus d'une centaine de milliards « d'argent public », dans le cadre d'un pseudo « plan de relance », les plus grandes entreprises du CAC40, dont les bénéfices ne cessent pourtant d'augmenter. Il finance la recherche et la production d'un vaccin pour Sanofi et – encore pire – pré-achète cet hypothétique vaccin que l'entreprise tarde à délivrer dans un contexte de marasme vaccinal complet. Mais cela n'empêche pourtant pas Sanofi d'annoncer près d'un millier de licenciements en France (et plus encore en Europe) dont près de 400 en recherche et développement! Les plans de licenciements se multiplient partout, et les suppressions d'emplois déguisées (fin des contrats précaires, suppressions de postes dans le public) les accompagnent... Et pendant ce temps-là, les ministres fantoches se succèdent en conférence de presse pour ne rien annoncer...

Ne comptons que sur nos forces: dans le privé...

Dans cette situation compliquée on ne peut qu'espérer que le mois de janvier sera le début d'une période de mobilisation et d'explosion de colère du côté des travailleuses, des travailleurs et de l'ensemble des classes populaires. À l'image des salariéEs de Sanofi, qui appelleraient à une journée de grève et de mobilisation nationale ce mardi 19 janvier, de nombreux secteurs se sont donné rendez-vous dans les semaines à venir pour mener ces batailles. Le 19 janvier, c'était d'ailleurs également la journée que le secteur de la culture a choisie pour exprimer leur révolte face à la



situation d'urgence absolue dans laquelle ils et elles ont été plongés par la gestion de cette crise par le gouvernement.

... comme dans le public

Tous les secteurs sont impactés par cette crise, c'est vrai, mais ils sont surtout déjà affaiblis par les politiques des gouvernements de gauche comme de droite de destruction des services publics et du code du travail... Dans le public, les personnels de santé déjà épuisés appellent à une journée de mobilisation nationale de plus le 21 janvier, pour des moyens et des embauches. Ils et elles seront suivis dès le 26 janvier par une

large journée de mobilisation dans l'éducation, de la maternelle à l'université. L'éducation, qui a évidemment toutes les raisons de se mobiliser aujourd'hui pour protester contre les conditions de travail des personnels – enseignants et non-enseignants – et particulièrement leur abandon sur la question sanitaire. Parmi elles et eux, les assistantEs d'éducation, particulièrement précarisés, qui ont commencé à se mobiliser dès le 19 janvier après une journée de grève particulièrement réussie en décembre. Le 28 janvier, ce sera au tour du secteur de l'énergie (fraîchement privatisé), qui appelle clairement à une journée de grève

pour la défense et le développement des services publics!

Regroupons nos forces: taper toutes et tous ensemble

Pour inverser le rapport de forces face à un gouvernement et un patronat à l'offensive, il faudra évidemment construire toutes ces mobilisations sectorielles, mais il faudra également savoir les rassembler. L'urgence est en effet à construire la convergence de toutes ces luttes et de nos intérêts. Les questions d'emplois, de salaires sont l'affaire de toutes et tous... De même que les questions sanitaires et les mobilisations contre l'autoritarisme ou contre les violences policières, avec notamment la lutte qui se poursuit contre la loi « sécurité globale ».

Le 23 janvier sera ainsi l'occasion de rassembler toutes celles et ceux qui luttent contre les licenciements et les suppressions de postes lors d'une manifestation nationale à Paris, lancée à l'appel des salariéEs du voyageur TUI, victimes d'un « plan social » particulièrement destructeur. Puis, toujours dans la perspective de regrouper nos forces et de faire entendre notre refus de nous résigner face aux politiques antisociales d'un gouvernement qui fait chaque jour la démonstration de son refus de prendre en compte les intérêts de la majorité de la population, il s'agira de se saisir et de construire une mobilisation la plus large et puissante possible autour de la date du 4 février, journée de mobilisation nationale interprofessionnelle appelée par l'intersyndicale. Ce n'est qu'un début!

Manon Boltansky

VIOLENCES SEXUELLES

Affaire Duhamel: une libération de la parole sur l'inceste

Les 15 jours qui ont suivi la parution du livre de Camille Kouchner « La Familia grande » ont été marqués par une onde de choc inédite, avec entre autres, depuis le week-end dernier, la libération de la parole sur l'inceste autour du hashtag #Metoolinceste.

« **L**a Familia grande » c'est le nom donné par Olivier Duhamel, son beau-père, aux très nombreux amis avec lesquels il voulait former une « famille ». La révélation publique de l'inceste imposé pendant plusieurs années par Duhamel à son beau-fils « Victor » n'en était pas une pour ses nombreux amis restés silencieux pendant plus

d'une décennie, sous prétexte de « protéger la victime et le reste de la famille ». De fait ce livre fait exploser la vérité: le seul protégé par le silence, c'est l'agresseur.

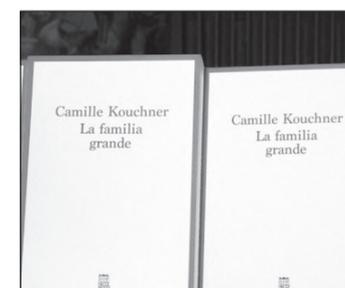
Des excuses... et des précédents

Alors se succèdent les excuses, à commencer par celles de Bernard Kouchner, père des enfants, les

démotions de certains postes (les plus honorifiques, uniquement), à l'image d'Élisabeth Guigou qui a quitté la présidence de la Commission indépendante sur l'inceste, ou Marc Guillaume qui a démissionné de certains think tanks pour mieux rester... préfet de Paris. Quant à Frédéric Mion, directeur de Sciences Po il concède n'avoir rien fait depuis des années... mais

cela ne vaut quand même pas une démission: une insulte à toutes les victimes de violences sexuelles parmi les étudiantEs et personnels de l'établissement.

Ce n'est pas la première fois qu'une affaire d'inceste met en évidence l'ampleur de ce phénomène qui se déroule dans tous les milieux sociaux, avec entre 5 et 10% des FrançaisES victimes de violences



DR

Un monde à changer

LUMUMBA : UN CRIME DE L'IMPÉRIALISME. Il y a 50 ans, le 17 janvier 1961, était assassiné Patrice Lumumba, Premier ministre du Congo-ex belge. S'il devait y avoir une palme des pires régimes coloniaux, la Belgique pourrait y prétendre. Le territoire a d'abord été, de 1885 à 1908, propriété personnelle du roi des Belges. La colonie devait être rentable : elle le devint grâce au caoutchouc naturel et au travail forcé. L'administration a organisé la torture et la mutilation des AfricainEs qui cherchaient à se soustraire au travail forcé ou qui n'étaient pas jugés suffisamment productifs.

En 1908, le Congo devint directement une colonie de la Belgique. Cela mit fin aux pires exactions mais le travail forcé subsista tandis que l'économie se diversifiait. Les AfricainEs, privés de droits politiques, étaient maintenus dans une position totalement subordonnée.

La fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par des révoltes et des grèves. Le mouvement pour l'indépendance se développe. Mais le Congo devient un enjeu stratégique du fait de sa richesse en matières premières. Les États-Unis négocient ainsi un droit de préemption sur l'uranium de la colonie pour le développement de leur armement nucléaire.

Lumumba est d'abord un indépendantiste modéré. Puis ses positions évoluent. En décembre 1958, il participe à la conférence des peuples africains à Accra au Ghana. Il dirige le MNC (mouvement national congolais). En octobre 1959, lors du congrès national du MNC, les gendarmes tirent sur la foule, faisant 30 morts et des centaines de blessés.

Lumumba est arrêté. Les Belges essaient de le contourner en engageant des négociations avec des nationalistes plus modérés. Mais cela est impossible : Lumumba est trop populaire.

Les Belges décident d'accorder l'indépendance au Congo le 30 juin 1960. Mais pour les colonialistes belges et les impérialistes occidentaux, l'objectif (pour reprendre la fameuse phrase du roman italien *le Guépard*) est que « *tout change pour que rien ne change* ». Et Lumumba, devenu Premier ministre, est un obstacle. Il ne veut pas se couler dans le moule du néocolonialisme comme d'autres dirigeants africains. Dès lors, Belges et Américains vont, avec leurs complices locaux, tout faire pour l'éliminer. Un coup d'État mené par Joseph-Désiré Mobutu et soutenu par la CIA éclate. Lumumba est arrêté. Le 17 janvier 1961, il sera torturé puis assassiné par des Congolais et des Belges. Son corps est dissous dans l'acide. Mobutu prend le pouvoir, soutenu par la Belgique, les États-Unis ainsi que la France. Il régnera jusqu'en 1997.

En 1964, Che Guevara déclarait dans un discours : « *Aujourd'hui, le souvenir plus présent, plus poignant que tout autre est certainement celui du Congo et de Lumumba. Aujourd'hui, dans ce Congo si éloigné de nous et pourtant tellement présent, il y a une histoire que nous devons connaître et une expérience qui doit nous être utile.* »

À lire sur le site de la Gauche anticapitaliste belge « En mémoire de Patrice Lumumba, assassiné le 17 janvier 1961 », par Éric Toussaint : <https://www.gaucheanticapitaliste.org/en-memoire-de-patrice-lumumba-assassine-le-17-janvier-1961/>

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Les libertés publiques sous couvre-feu

Le gouvernement a donc fait le choix d'un tour de vis liberticide supplémentaire, avec notamment le prolongement de l'état d'urgence sanitaire et la généralisation du couvre-feu à 18 heures à partir de samedi 16 janvier, sur l'ensemble du territoire.

Après avoir testé cette mesure punitive depuis le 2 janvier dans 25 départements sans résultats réellement probants, le pouvoir s'enfonce dans une stratégie sans queue ni tête. Nous n'en sommes malheureusement pas surpris, tant cette nouvelle décision s'inscrit dans la continuité des précédentes, caractérisées par l'absence de toute politique sanitaire digne de ce nom et par un recours quasi-systématique à des mesures répressives pour contenir l'épidémie.

Une nouvelle normalité ?

La reconduction quasi-continue de l'état d'urgence sanitaire depuis près d'un an est l'un des symboles, aux effets malheureusement très concrets, de cette politique fondée sur le paternalisme et la répression. Cet état d'urgence n'a en effet de sanitaire que le nom, dans la mesure où il ne se traduit aucunement par des « mesures d'urgence » pour la santé, qu'il s'agisse de crédits supplémentaires pour les hôpitaux et la prévention, d'embauches de personnels soignants et plus globalement de personnels de santé pour la recherche des cas contacts



et la mise en œuvre d'une véritable stratégie vaccinale.

Les restrictions des libertés et des droits démocratiques sont en revanche au cœur de la « stratégie » gouvernementale, qu'il s'agisse de la réduction des possibilités de se déplacer et de se réunir ou de l'absence de discussion et de contrôle sur les décisions du pouvoir, malgré son bilan catastrophique. On connaît en outre les effets de la pérennisation d'un état d'exception, comme ce fut le cas avec l'état d'urgence décrété suite aux attentats de novembre 2015 : la normalisation

de l'exceptionnel et donc l'intégration, consciente ou inconsciente, de nouvelles normes et, littéralement, d'une nouvelle normalité.

Face au cours autoritaire, la démocratie sanitaire

Attestations de sortie, contrôles policiers renforcés, surveillance par drones, couvre-feux... Nul doute que, sous couvert d'urgence sanitaire, le pouvoir expérimente, normalise, banalise des dispositifs de contrôle toujours plus stricts. Pas de complot, mais seulement l'opportunisme d'une Macronie qui a, depuis un

peu plus de trois ans et demi, largement démontré qu'elle essayait par tous les moyens, et à défaut de légitimité populaire, de juguler la contestation sociale par un recours toujours accru à la surveillance et à la répression. La volonté de normaliser des restrictions de libertés s'inscrit ainsi, quand bien même elle se ferait dans l'objectif affiché de lutter contre la pandémie, dans un cours autoritaire plus global contre lequel nous avons encore eu l'occasion de manifester samedi dernier aux quatre coins du pays. Sortir de la fausse alternative « libertés publiques vs lutte contre la pandémie » impose de rappeler que la seule possibilité de lutter collectivement contre une épidémie comme le Covid est de refuser toute forme d'infantilisation et de (se) convaincre que les seules mesures qui sont vraiment respectées sont celles que chacunE comprend et accepte car il ou elle les a construites, est persuadé de leur justesse, et que le collectif lui donne les moyens de les respecter tout en continuant à vivre. En d'autres termes : une véritable démocratie sanitaire, où la population est correctement informée, pleinement associée aux décisions et à leur mise en œuvre, et où l'auto-organisation et les solidarités se substituent à l'autoritarisme et aux sanctions.

Julien Salingue

sexuelles durant leur enfance – 80% des cas dans la sphère familiale. En 1984 puis 1986, des affaires avaient largement contribué à sonner l'alerte. En 1988, le Collectif féministe contre le viol réalisait un film – *l'inceste, la conspiration des oreilles bouchées* – diffusé largement dans les lieux d'éducation, auprès des professionnelEs, travailleurEs sociaux, médecins, magistratEs, etc. Les répercussions sont telles que la loi est modifiée (10 juillet 1989) adoptant pour la première fois le principe d'augmentation du délai de prescription pour les victimes à partir de la majorité. Et puis la chape de plomb du silence est retombée.

Enfermement des victimes

La force du livre de Camille Kouchner est de poser les mots qui décorent le système de violence dans lequel l'inceste enferme les victimes :

la condamnation au silence et à la culpabilité de se vivre complice de l'agression subie avec tous les traumatismes que cela entraîne. Car l'inceste c'est le degré ultime de l'emprise : des violences que l'enfant ne peut pas nommer, imposées par une personne (un homme dans 96% des cas) qui a toute sa confiance et cela au nom de l'amour infini qu'il lui porte. Et la preuve de ce prétendu amour c'est que l'agresseur charge l'enfant d'un secret partagé exclusivement qui s'accompagne de la responsabilité incommensurable de le taire aux autres membres qui souffriraient de cette exclusivité.

Ce livre permet de prendre la mesure de la profondeur des répliques de l'inceste. D'abord sur les plus proches. Car le prédateur agit sur tout l'environnement même lorsqu'il n'agresse qu'un seul enfant, ce qui signifie que, dès lors que le silence

se lève partiellement, la culpabilité dévaste les proches, qui n'ont pas su voir et protéger, qui se sont menti à elles-mêmes et eux-mêmes pour ne pas dire « Non ». Ce qui fait écrire à Camille Kouchner : « *Je suis interdite de passé. Quel chagrin d'être privée des souvenirs de son enfance et des gens qu'on aimait* ». Mais aussi sur plusieurs générations, par les stratégies de protection que les victimes tentent de mettre en place sans pouvoir les expliquer, comme par exemple refuser que leurs propres enfants connaissent leurs grands-parents.

Chape de plomb

Ce livre laisse entrevoir l'ampleur du problème, à prendre à bras-le-corps : dans le cas Duhamel, l'inceste a imposé sa chape de plomb pendant 30 ans dans un milieu très large d'intellectuels aisés, a priori familier

des analyses et des concepts, au fait des questions juridiques, et même se targuant, s'ils et elles avaient renoncé aux combats pour l'émancipation collective et sociale, de placer au centre de leur existence la défense inconditionnelle de la liberté individuelle. Pour autant, empêtrés dans les rapports de pouvoir, ils et elles ont laissé un homme se placer au centre d'un système de domination. Ils et elles l'ont de fait protégé, en minimisant les effets dévastateurs de ce système, contribuant ainsi à enfermer les victimes dans le silence. Cette situation met particulièrement en lumière les enjeux de la lutte contre toutes les formes de domination patriarcale, qui construisent le soubassement idéologique de la domination de classe comme organisation « naturelle » de la société.

Cathy Billard et Sonia Casagrande

Le chiffre

11 000 km²

C'est, selon les relevés de l'Institut brésilien de recherches spatiales (INPE), la superficie de forêt amazonienne qui a disparu entre août 2019 et juillet 2020. La surface de forêt détruite a quasiment doublé comparé à la déforestation moyenne lors des dix dernières années 2009-2018, sous le coup des incendies volontaires et de l'extension des élevages ou des cultures de soja.



Agenda

Judi 21 janvier, journée de grève dans la santé.

Samedi 23 janvier, manifestation pour l'interdiction des licenciements et contre les suppressions d'emplois, Paris. À 14h, Assemblée nationale. À l'appel de la CGT TUI, de différentes structures syndicales, forces politiques, etc.

Du 19 au 26 janvier, semaine de mobilisation des AED et AESH.

Mardi 26 janvier, journée de grève dans l'Éducation nationale.

Judi 28 janvier, journée de grève dans l'Énergie.

Samedi 30 janvier, manifestation nationale contre la loi sécurité globale et les autres textes liberticides, Paris. À 13h.

Judi 4 février, journée de grève interprofessionnelle.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau parti anticapitaliste.org

NO COMMENT

Nous devons nous réinventer.

OLIVIER FAURE (premier secrétaire du Parti socialiste), *Nice-Matin*, 16 janvier 2021.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

MARTINIQUE

La mobilisation contre le chlordécone se poursuit

Le chlordécone est un pesticide utilisé massivement dans les Antilles françaises durant une trentaine d'années à partir des années 1970, en particulier contre le doryphore de la pomme de terre et le charançon du bananier, à l'origine d'un scandale sanitaire toujours en cours. En Martinique, le collectif Lyannaj Pou Dépolyé Matinik (LPDM) organise la mobilisation.

Plus de trois heures de discussion entre, d'une part, le préfet et ses services extérieurs et, d'autre part, la délégation de LPDM (collectif «Lyannaj Pou Dépolyé Matinik») : l'État met les formes ! Quant au contenu, c'est une autre affaire... En réalité, il faudra attendre fin janvier ou début février pour savoir ce que le gouvernement aura décidé de prendre en compte dans les revendications de la population.

Échec de la «consultation»

Cette rencontre, qui s'est déroulée la semaine dernière à l'initiative de la préfecture, entrainé donc dans le cadre de la fameuse consultation dont nous avons souligné qu'elle était un échec : aucune réunion avec la population et seulement un millier de prises de position en ligne. C'est moins que le nombre de signataires de la pétition de Lyannaj reprenant nos principales revendications ! Refusant toujours notre logique de négociation, le préfet indique que la prise en compte éventuelle résultera d'un arbitrage gouvernemental fin janvier ou début février.

LPDM a dénoncé le caractère dérisoire des sommes annoncées jusqu'à maintenant pour faire face au crime d'État, dénoncé le mode de «gouvernance» du dossier (même les 13 millions qui seraient par la suite la part de la Collectivité territoriale de la Martinique n'ont pas été négociés puisque cette somme résulterait de crédits européens alloués). LPDM a fait reconnaître que les promesses de transparence sur les résultats de la recherche scientifique au fur et à mesure des travaux n'ont pas été respectées, que l'information sur les mesures à prendre pour les femmes en âge de procréer n'est pas faite au grand public, que les projets alternatifs en matière d'agriculture nourricière ne reçoivent pas le soutien nécessaire, que le programme de mise à disposition des terres en friches est en panne, que le laboratoire territorial d'analyses aurait pu jouer un rôle plus conséquent.

Lutter contre tous les pesticides

Sur plusieurs de ces sujets, le Préfet renvoie la balle aux collectivités locales et informe qu'il a rencontré les maires pour leur souligner leur rôle pour la question des terres en friches.

La présence dans la délégation d'un ouvrier agricole victime non pas du chlordécone mais du glyphosate a permis de souligner le caractère général de la tragédie des pesticides et de répéter nos critiques sur l'inadaptation des mesures gouvernementales que le Préfet ne peut nier.

Le volet de la responsabilité évoqué, a permis au préfet de se retrancher derrière la séparation des pouvoirs tout en affirmant que la justice doit passer et passera. Vu la lenteur des choses sur cet aspect plus encore que sur les autres, le projet de LPDM d'organiser, avec de nombreux autres partenaires, un procès international citoyen sur les pesticides en général et le chlordécone en particulier prend tout son sens. À cette occasion la «responsabilité morale» dont parle le préfet sera complétée par la responsabilité politique et sociale.

Il nous paraît évident que cette rencontre justifie les décisions de mobilisation prises par Lyannaj : rendez-vous samedi 23 janvier au Morne-Rouge. **Groupe Révolution socialiste (Martinique)**



ÉTATS-UNIS Vers une année de crise et d'incertitudes

Le 20 janvier, alors que le pays attendait l'investiture du président Joseph Biden, Washington DC a été transformée en forteresse protégée par des dizaines de milliers de policiers et de soldats de la garde nationale ; les rues étaient bloquées par de hautes clôtures et des points de contrôle.

Tout cela est le résultat de la tentative de coup d'État des partisans de Trump et des extrémistes de droite le 6 janvier, qui a conduit la Chambre des représentants à voter une deuxième fois l'inculpation de Trump, cette fois-ci pour «incitation à l'insurrection» contre le gouvernement américain, le procès devant commencer presque immédiatement.

Près de 4000 décès par jour

Les événements récents ont créé de l'incertitude, et beaucoup aspirent maintenant à la stabilité. Dans ces conditions, y a-t-il en ce moment une place pour la gauche dans la politique nationale ?

Le président Biden fera face à une nation en crise profonde. À l'arrière-plan se profile la crise climatique : 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. La pandémie continue de ravager le pays : 400 000 morts et désormais près de 4 000 décès par jour, submergeant les hôpitaux dans de nombreux États. Les mesures de santé publique ont amené des entreprises à fermer, mettant 27 millions de personnes au chômage, tandis que beaucoup d'autres ont des salaires réduits. Des enquêtes montrent qu'environ 13% des ÉtatsunienEs, soit 27,4 millions de personnes, n'ont parfois ou souvent pas assez à manger. Quelque 18 millions de personnes ont été incapables de payer leur hypothèque ou leur loyer et environ 6 millions pensent qu'ils risquent l'expulsion. Et mois après mois, la police continue de tuer des hommes et des femmes noires. Il faut également tenir compte de l'importance de la crise politique provoquée par le Trumpisme. Trump a remporté 74 millions de voix et la plupart de ces votants pensent qu'il a remporté les élections et qu'il devrait

être président. Quelque 147 élus républicains à la Chambre des représentants et huit sénateurs ont voté pour ne pas reconnaître la victoire de Biden et la plupart des Républicains dans les différents États soutiennent Trump. Parmi les partisans de Trump, il y a des dizaines de milliers de suprémacistes blancs racistes, des groupes tels que les Oath Keepers, les Three Percenters, les Proud Boys et les Boogalo Boys. Tous ces groupes veulent renverser le gouvernement et le dernier appelle à une nouvelle guerre civile. Nous entrons dans une période à fort potentiel de volatilité et de violence.

Incertaines

Biden et sa vice-présidente Kamala Harris, la première femme racisée à occuper un poste exécutif, promettent de s'attaquer à la pandémie, à la crise climatique, à la dépression économique et aux problèmes de justice raciale du pays. Biden a déclaré qu'au cours de ses 100 premiers jours, le gouvernement vaccinerait 100 millions de personnes, tout en faisant pression pour que tous adoptent le masque et la distanciation sociale. Les Démocrates ayant des majorités très étroites à la Chambre et au Sénat, Biden propose un «plan de sauvetage» de 1900 milliards de dollars, avec 1000 milliards de dollars d'aide directe aux personnes, 440 milliards pour les entreprises et le reste pour reconstruire l'économie. Biden prendra également des décrets pour annuler les politiques de l'administration Trump concernant l'environnement, l'immigration, les soins

de santé, l'avortement, les relations raciales et les droits civils, les droits des homosexuelEs, les dépenses militaires et l'aide étrangère. Mais il y aura aussi des pressions sur Biden, en raison du soulèvement, pour que soit adoptée une nouvelle loi sur le terrorisme interne, une possibilité qui inquiète à juste titre la gauche. Étant donné l'atmosphère politique actuelle, il est difficile de prévoir ce qui se passera dans l'année à venir. Biden, néolibéral et modéré en politique, a choisi un cabinet composé en grande partie de personnes ayant servi dans l'administration Obama où il était vice-président. Le gouvernement de Biden est celui de l'establishment du Parti démocrate, habitué depuis longtemps à servir l'élite du pouvoir financier et des entreprises. La gauche fera pression

pour la création d'un système d'assurance maladie à payeur unique, pour mettre fin aux carburants carbonés et pour sanctionner les violences policières. L'organisation des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) a lancé une campagne nationale pour taxer les riches.

Mais la gauche sera-t-elle perçue comme mettant en péril le désir d'une période de stabilité après l'insurrection ? Les manifestations de Black Lives Matter sembleront-elles trop extrêmes ? Ou bien la profondeur de la crise combinée à la pression de la gauche pourrait-elle pousser Biden – comme Franklin D. Roosevelt a été poussé dans les années 1930 – à adopter des politiques économiques et sociales progressistes plus audacieuses ?

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

INVESTITURE DE JOE BIDEN



BELGIQUE Pour Ibrahima et touTEs les autres

Nous étions plus de 500 ce mercredi 13 janvier à nous rassembler devant le commissariat de Saint-Josse pour exiger justice pour Ibrahima.

Les faits se sont déroulés le samedi 9 janvier un peu avant 19h : alors qu'il filmait une intervention policière, la police a décidé d'arrêter Ibrahima. Ayant probablement peur que cela finisse mal étant donné que la police n'a pas le droit d'arrêter une personne qui filme, il nous semble compréhensible qu'Ibrahima ait préféré fuir. La police l'a rattrapé et arrêté. Il a été emmené au commissariat et est mort quelques heures plus tard à l'hôpital. Alors que son décès a été acté à 20h22 par un médecin, la famille n'a été prévenue qu'à 2h30 du matin dans la nuit de samedi à dimanche.

Un système répressif, raciste et meurtrier

Dès dimanche, le «bouche à oreille» des réseaux sociaux diffusait l'information partout : suite au décès d'Ibrahima, un appel à un rassemblement était lancé pour mercredi. L'information était déjà connue d'un grand nombre de personnes avant que les grands médias ne décident d'en parler.



En deux jours, c'est donc une mobilisation massive, mise en place notamment grâce aux outils de communication d'une jeunesse qui n'attend pas l'information mais s'empare du sujet, des faits, les analyse et les diffuse. Nous étions là, présents avec la Gauche anticapitaliste au côté de plusieurs centaines de personnes venues exiger que toute la lumière soit faite et que justice soit rendue à Ibrahima et sa famille mais pas uniquement : la masse de jeunes informés des nombreux homicides récents de la part de la police ne voulait pas en rester là. Les personnes présentes (avec également la présence de militantEs antiracistes, de gauche ou de membres d'autres familles victimes de la police) sur place avaient conscience qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé et dénonçaient un système répressif, raciste, meurtrier et une justice qui ferme les yeux.

Un groupe de jeunes était présent avec une pancarte rappelant les noms de quasiment toutes les victimes d'homicides de la police en Belgique ces dernières années, et c'est tout naturellement que les participantEs au rassemblement ont scandé des slogans pour réclamer justice pour touTEs.

112 arrestations

Alors que la presse s'est empressée de diffuser la fausse information (selon une source anonyme dont on se doute de la provenance) selon laquelle Ibrahima avait consommé de la drogue et que cela aurait provoqué un arrêt cardiaque, l'avocat de la famille a pris la parole pour rétablir la vérité. Les premiers résultats de l'autopsie révèlent qu'il n'avait pas pris de drogue. Pire, les images de vidéosurveillance dans le commissariat montrent qu'Ibrahima perd connaissance et que personne ne

lui porte secours pendant cinq à sept minutes.

Le rassemblement de mercredi était bien politique. Lors d'une prise de parole, la question a été posée : qui sera le ou la prochainE ? Il apparaît pour nombre des participantEs que si rien ne change, la situation se reproduira et la prochaine victime pourrait être unE proche ou soi-même.

Nous pouvons donc comprendre la colère qui s'est exprimée à la fin du rassemblement et refusons de condamner leur ras-le-bol. Des émeutes ont éclaté mais elles ont été déclenchées par une nouvelle mort inacceptable et une compréhension que la justice protège la police. Du mobilier urbain a été détruit, quelques voitures de police ont été dégradées et il y a eu une antenne de commissariat de police en feu. Au total ce sont 112 personnes qui ont été arrêtées suite à l'émeute. Une nouvelle réponse répressive et violente envers une jeunesse qui exprimait sa rage face à un système meurtrier impuni.

Ce rassemblement doit en appeler d'autres et il est maintenant nécessaire de s'organiser. Nous n'avons rien à attendre des représentants des partis institutionnels qui s'émeuvent pour leur communication ou d'autres qui font l'autruche. Nous avons tout à construire pour refuser ce système et amener des alternatives.

Axel Farkas

AFRIQUE Les fausses promesses de Bill Gates

Une étude menée par un consortium d'ONG dénonce l'Alliance for a Green Revolution in Africa, pilotée par la Fondation Bill & Melinda Gates, dont le but réel serait d'imposer l'agrobusiness en Afrique subsaharienne. Vous avez dit complot ?

L'alliance for a Green Revolution in Africa (« Alliance pour une révolution verte en Afrique », AGRA) a été créée en 2006 par deux organisations : la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation Rockefeller. Avec un milliard de dollars de dons à ce jour, c'est la première qui en est aujourd'hui la principale contributrice. Ayant comme but affiché de lutter contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, elle visait initialement à doubler la productivité et les revenus de trente millions de petits paysans en quinze ans, mais aussi à réduire l'insécurité alimentaire dans vingt pays. À l'occasion de l'échéance que l'AGRA s'était elle-même fixée (soit 2020), l'étude « False Promises » tire le bilan. Conclusion ? Un échec pour la population, un succès pour l'agrobusiness.

Une transition à marche forcée
L'AGRA ambitionne de « transformer les conditions d'existence » de millions de paysans par l'introduction massive de trois instruments principaux : les semences à haut rendement, les engrais et les pesticides chimiques. Sur ce point, l'organisation peut se vanter d'une réussite : les petits producteurs ont bel et bien vu leur vie transformée. Désormais lourdement endettés auprès d'entreprises agrochimiques, ce sont de plus ces dernières qui décident pour elles et eux des plantes à cultiver (principalement du maïs et du soja), au détriment de la biodiversité, de la qualité des sols et de meilleurs apports nutritionnels. Ces mono ou duocultures les rendent par



ailleurs plus vulnérables face à la crise climatique. Mais si elle a subventionné directement quelques petits producteurs qui ont adopté ces technologies, c'est surtout dans l'intense travail de lobbying auprès de gouvernements africains que l'AGRA a dépensé ses milliards. Elle est ainsi à l'origine d'un groupe d'intérêt nommé African Fertilizer and Agribusiness Partnership, dans lequel elle a injecté 25 millions de dollars, et qui a pour mission de représenter l'industrie des engrais chimiques auprès des gouvernements africains. L'AGRA a avant tout intensivement travaillé pour que ces pays se dotent de programmes de subventions spécifiques, qui soient conditionnés à l'adoption par les paysans des méthodes promues par l'agrobusiness.

Les perdantEs de la «révolution verte»

Mais en 14 ans, du point de vue de la vie et non des profits, l'AGRA

n'a rien accompli. Au contraire, il y a aujourd'hui 30% de plus de personnes (130 millions) souffrant de la faim dans les treize pays dont l'AGRA avait fait sa priorité. Si on observe dans certains cas une hausse de la productivité (+ 29% pour le maïs, malgré un objectif de + 100% et une promotion agressive), c'est plutôt la stagnation qui prévaut, voire une diminution dans trois des pays. En réalité, les situations d'augmentation ne sont pas dues à un meilleur rendement, mais à une extension des terres cultivées, ce qui a des effets néfastes sur l'environnement. Les paysans ont assurément perdu en diversité de semences, notamment certaines plantes traditionnellement bien ancrées dans l'alimentation locale (millet, sorgho). C'est aussi en termes de solidarité et de communauté qu'ils et elles sont lésés, puisque les pratiques d'échanges de graines perdent du terrain face à la prédation capitaliste.

Pas notre révolution verte

Les philocapitalistes, dont Bill et Melinda Gates sont les chefs de file, veulent nous faire croire que la pauvreté et la faim sont des problèmes technologiques. S'ils sont prêts à investir des ressources infinies, c'est que ça doit être vrai, non ? En réalité, « False Promises » démontre (une fois de plus) que la philanthropie des Gates et consorts vise avant tout à imposer ce cadrage et partant, les solutions qui en découlent. Celles-ci sont certes redoutablement efficaces... pour diffuser et renforcer l'ordre capitaliste et la gestion néolibérale des problèmes. L'amélioration des conditions de vie des populations auxquelles elles s'adressent ne sont souhaitables aux yeux de ces entrepreneurs de la charité qu'en termes de relations publiques, et donc non prioritaires. Évidemment, si le problème de la pauvreté était reconnu pour ce qu'il est, c'est-à-dire une distribution dramatiquement inégale des richesses, ses tentatives de remédiation seraient bien différentes. À l'heure où les complotistes attribuent à Bill Gates les intentions les plus farfelues (il serait à l'origine de la diffusion du coronavirus, profiterait de la campagne de vaccination pour nous implanter secrètement des micropuces, etc.), il s'agit de rappeler la « conspiration » bien réelle à laquelle se livrent les apôtres du capitalisme globalisé au détriment de l'écrasante majorité de la population mondiale.

Margaux Lang

Article publié dans le numéro 381 de *solidarités* (Suisse).

USA La distribution des vaccins ne doit pas exclure les travailleurEs migrants

L'administration US ne peut pas se permettre d'exclure des discussions concernant la distribution du vaccin contre le Covid-19 la moitié des salariéEs de l'industrie agroalimentaire parce qu'ils ne sont pas autorisés à travailler légalement dans ce pays.

Dix millions et demi d'immigrantEs n'ont pas l'autorisation de travailler légalement aux États-Unis, auxquels s'ajoutent 2,2 millions d'autres migrantEs qui bénéficient seulement d'un statut temporaire. Selon le département de l'Agriculture, le travail des immigrantEs sans papiers s'exerce dans des secteurs parmi les plus cruciaux pour l'approvisionnement alimentaire du pays. Ce sont ces personnes qui travaillent dans les fermes où elles cueillent et emballent fruits et légumes et dans les usines qui conditionnent la viande. Ces salariéEs représentent plus de 9% de l'industrie de la restauration rapide.

Se faire vacciner au risque d'être expulsés

Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC)¹ ont présenté un plan complet de distribution de vaccins. Les travailleurEs de la santé sont en première ligne, viennent ensuite les personnes âgées de 65 ans et plus, et celles que leurs problèmes de santé rendent vulnérables au Covid-19. Enfin, vient la troisième ligne des travailleurEs essentiels des secteurs de l'éducation, de l'alimentation et de l'agriculture, les services publics, la police, les pompiers, les agents des services pénitentiaires puis les salariéEs de l'industrie des transports. Un groupe de troisième ligne, travaillant dans l'agroalimentaire, a pourtant été complètement exclu de la stratégie vaccinale, il s'agit de celui des immigrantEs dépourvus de statut légal. Le CDC n'a aucunement pris en compte le fait que la moitié des employéEs de l'industrie agroalimentaire, qu'il a pourtant priorisés, n'ont pas l'autorisation de travailler dans ce pays. Or le CDC exige de connaître les noms, dates de naissance, adresses et origines ethniques de toutes les personnes qui sont vaccinées. Le tout à un moment où les migrantEs ont dû affronter une des administrations les plus haineuses et les plus hostiles auxquelles ils et elles ont jamais été confrontés. Les travailleurEs sans statut légal sont astreints à choisir entre un vaccin qui pourrait sauver leur vie et l'approvisionnement alimentaire du pays, ou risquer l'expulsion immédiate et le malheur de leur famille.

Que feront Biden et Harris ?

En raison de l'importance de leur travail et de son impact crucial pour tous les États-UnienEs, leur condition d'étranger ne doit pas être prise en compte dans la distribution des vaccins. Ils doivent bénéficier de la même priorité que leurs collègues de l'industrie agroalimentaire. Exiger la divulgation de leurs informations personnelles équivaut quasiment à exclure la communauté immigrée de la distribution des vaccins.

L'administration Biden-Harris aurait une réelle opportunité de changer en profondeur – et non pas superficiellement – la façon dont ce pays nous traite toutEs, y compris les immigrantEs, une communauté cruellement privée de représentation. Elle devrait commencer par mettre en place, à l'intention des travailleurEs sans papiers, une autorisation particulière de vaccination prioritaire contre le Covid-19 en raison de leur travail dont le CDC reconnaît déjà l'importance cruciale. Elle devrait exiger des CDC que les données personnelles des travailleurEs prioritaires dans les industries clés soient confidentielles et veiller à ce qu'ils et elles reçoivent ce vaccin sans crainte d'être expulsés.

Keisha Williams

1 – Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, agence fédérale en charge des questions de santé publique.

Article publié sur *The Intercept*. Version intégrale (en français) sur alencontre.org.



RAPPORTS DE L'OIT Salaires, télétravail : les travailleurEs et la crise

L'Organisation internationale du travail (OIT) vient de sortir deux rapports sur le travail au temps du Covid-19. Ils montrent que la pression à la baisse sur les salaires est très nette et que l'expansion du télétravail est lourde de risques pour les travailleurEs.

Dans les deux tiers des pays pour lesquels l'OIT dispose de données récentes, on a observé, au premier semestre 2020, une pression à la baisse sur le niveau ou sur le taux de croissance des salaires moyens. Dans les autres pays, le salaire moyen a augmenté de façon largement artificielle, reflétant les suppressions d'emplois qui ont touché les travailleurEs faiblement rémunérés. En effet, en temps de crise, lorsque beaucoup de ceux qui perdent leur emploi sont parmi les travailleurEs les plus faiblement rémunérés, le salaire moyen qui est calculé pour le reste des personnes employées augmente automatiquement. Au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en France et en Italie, les salaires moyens ont visiblement augmenté en raison des suppressions d'emplois qui ont frappé essentiellement celles et ceux qui se situent au bas de l'échelle salariale. Le rapport confirme que, par le biais des suppressions d'emplois, des réductions d'horaires, la crise

a touché de manière disproportionnée les travailleurEs faiblement rémunérés ainsi que les femmes. Tout ceci malgré les aides de toute nature reçues par les entreprises.

Expansion du travail à domicile

Un autre phénomène marquant lié à la pandémie est l'expansion du travail au domicile. Le rapport montre en effet que le télétravail s'apparente à des formes de travail déjà existantes. À travers le monde, le travail au domicile prend des formes très diverses, des plus traditionnelles (mais néanmoins souvent de plus en plus dépendantes directement ou indirectement du marché capitaliste) aux plus modernes liées aux progrès des TIC (technologies de l'information et de la communication). Le rapport note que dans la seconde moitié du 20^e siècle, le travail au domicile est apparu en force dans un large éventail de branches d'activité, telles que les assurances, les services bancaires et le tourisme. Plus récemment, l'essor des plateformes numériques

de travail a également élargi les possibilités de travailler à domicile. Avec la pandémie, le télétravail de salariéEs antérieurement employés dans un établissement a pris son essor.

Le travail au domicile est parfois ressenti comme un avantage pour les salariéEs avec le gain du temps de déplacement domicile-travail et parfois une possibilité d'aménager son temps de travail et ainsi de faire face aux contraintes familiales (ce qui est d'abord un problème posé aux les femmes). Mais sur tous les autres plans, note le rapport, la situation de ces travailleurEs est le plus souvent négative par rapport à celle des salariéEs.

TélétravailleurEs pénalisés

Ainsi, si le niveau d'éducation, l'âge et la profession sont pris en compte, une pénalité pour le travail à domicile est observée dans presque tous les pays, même pour les professions les plus qualifiées. Les travailleurEs à domicile gagnent 13% de moins que les travailleurEs non basés à domicile

au Royaume-Uni et 22% de moins aux États-Unis. Dans un rapport précédent en 2018, le BIT notait qu'aux États-Unis « presque deux tiers des "crowdworkers" (ouvrierEs du clic) travaillant pour Amazon touchent moins que le salaire minimum de 7,25 dollars de l'heure ». Les salariéEs passés récemment au télétravail conservent les salaires de leur entreprise, mais comment la rémunération des emplois qu'ils et elles tiennent va-t-elle évoluer à l'avenir ?

Le rapport énumère les risques déjà constatés ou potentiels pour les télétravailleurEs : l'estompement de la séparation entre le temps de travail et le temps personnel et familial, les risques ergonomiques pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux dus à l'isolement social, les problèmes de formation, voire d'accès au matériel nécessaire, etc. Ceci sans parler du plus grand risque de pressions sur la charge de travail et, pour certains, l'éventualité d'être remplacé par un « auto-entrepreneur ».

En France, lors des négociations de l'automne 2020 sur le télétravail, le patronat a refusé tout texte « normatif » ou « prescriptif » et après l'accord (non signé par la CGT), le président du MEDEF s'est félicité : « Chaque entreprise mettra à sa sauce le télétravail, les représentants du personnel ne seront pas nécessairement consultés. » C'est bien cela qu'il faut éviter !
Henri Wilno

VERS UNE DEUXIÈME VAGUE DE CHÔMAGE?

Quitte à se faire l'avocat du diable, il faut commencer par ce constat : la première vague du chômage a été relativement contenue dans la zone euro.

Relativement, cela veut dire que l'emploi a nettement moins baissé que l'activité économique (le PIB) et surtout que le nombre total d'heures travaillées. Et qu'en outre, le chômage a été contenu par l'augmentation du nombre de ceux qui ont dû renoncer à chercher du travail.

L'ampleur du choc

Quelques calculs (forcément approximatifs compte tenu de la fragilité des données) conduisent à des évaluations qui donnent le tournis. Entre 2019 et 2020, le nombre total d'heures de travail aurait baissé d'environ 12% dans la zone euro, soit d'environ 35 milliards d'heures. Or, c'est à peu près le nombre d'heures de travail effectuées en Espagne en 2019. Mais l'emploi n'aura baissé « que de » 4 millions, soit d'environ 2 ou 3%, alors que l'activité économique (le PIB) a baissé de 8%. Si l'on rapproche ces deux chiffres, on découvre que la durée moyenne de travail aurait baissé de l'ordre de 10%, passant de 1800 à 1630 heures annuelles. C'est le résultat du recours massif aux dispositifs de maintien de l'emploi sous forme de chômage partiel et de chômage technique. Autrement dit, cette réduction du temps de travail « défensive » a permis d'éponger en partie le choc. C'est un point important à ne pas oublier.

Du côté du chômage, sa progression a pour l'instant été modérée : le taux de chômage n'a augmenté que de 1,2 point dans la zone euro entre février et octobre 2020. Pourtant les destructions d'emplois ont été importantes : le nombre de personnes employées était inférieur de 5,2 millions au deuxième trimestre 2020 par rapport à celui de fin 2019, soit une baisse de 3,2%.

Comment expliquer que l'on ait à la fois une chute significative de l'emploi et une hausse modérée du chômage? La raison en est donnée par une étude de la Banque centrale européenne (BCE)¹, dont sont tirées les données utilisées ici : « La population active a baissé d'environ cinq millions de personnes au premier semestre 2020 ». Autrement dit, une proportion importante de candidats à l'emploi a renoncé à en chercher un, pour diverses raisons liées à la crise sanitaire.

Sombres prévisions

Selon la Commission européenne, le chômage dans la zone euro augmenterait de 1,9 million en 2021, après 1,4 en 2020, portant le nombre de chômeurEs à près de 16 millions, et cela malgré une reprise de la croissance estimée à 4%. Dans le cas de la France, les estimations convergent pour dire que 800 à 900 000 emplois ont été détruits en 2020. En revanche, les prévisions pour 2021 ne font pas consensus : 435 000 emplois créés selon le gouvernement dans son projet de budget, mais à peu près zéro pour la Banque de France et l'OFCE². Le taux de chômage devrait donc continuer à augmenter selon l'OFCE, pour atteindre 10,6% à la fin de 2021³.

Les cicatrices de la crise

Ces prévisions sont très aléatoires car elles dépendent de paramètres sur lesquels pèse la plus grande incertitude. Il y a d'abord l'évolution globale de la pandémie : le rythme de sa diffusion (ou de son extinction progressive) imprime un profil spécifique aux évolutions économiques. De plus, tout le monde n'a pas été frappé de la même manière, ce qui veut dire que les cicatrices de la crise ne disparaîtront pas toutes, ou en tout cas pas à la même vitesse. On peut ici les évoquer rapidement : il y a les précaires, les étudiantEs et les jeunes en général, les secteurs particulièrement frappés (restauration, culture, aéronautique, secteur associatif) et menacés de faillites. À propos des étudiantEs, la revue du FMI a publié un article au titre révélateur : « L'ombre permanente d'un démarrage malheureux »⁴. Au plan macroéconomique, la même « ombre permanente » pèse sur les différents éléments de la demande : les consommateurEs (ou plutôt les 20% les plus riches) vont-ils dépenser leur « épargne forcée » ? Les entreprises vont-elles investir ? Les exportations vont-elles reprendre ?

Retour de bâton

Il serait donc naïf de penser qu'un éventuel redémarrage pourrait ramener à la situation d'avant-crise. Ou encore de penser que les « jours d'après » corrigeront spontanément les tares du système. Car les classes dominantes restent en embuscade et fourbissent déjà leur riposte. Certes, leurs intérêts ont été

bien défendus, mais leur situation a été compromise et leur objectif sera de rétablir la profitabilité. Pour y arriver, l'un des moyens est de raboter la masse salariale, en rognant sur les salaires et sur l'emploi. Certains évoquent la nécessité d'éliminer les canards boiteux, baptisés « entreprises zombies », d'autres envisagent l'automatisation pour améliorer leur productivité, ou l'extension du télétravail.

Cette volonté de récupérer le temps perdu et de profiter de l'occasion est déjà illustrée par la mise en place de plans sociaux ou le durcissement maintenu de l'indemnisation du chômage.

Une enquête de l'Unédic⁵ relève que « les salariés comme les demandeurs d'emploi se disent prêts à des concessions pour se donner de meilleures chances de voir leur projet professionnel aboutir ». Ce qu'un directeur d'agence de Pôle emploi (paraphrasant Marx) traduit ainsi : « à cause de la crise, il y a davantage de main-d'œuvre disponible. Les employeurs peuvent se permettre de rester exigeants. voire de l'être davantage »⁶.

Tous ces projets ne relèvent d'ailleurs pas de lois économiques mais des rapports de force sociaux, et c'est pourquoi il faut se préparer à un brutal retour de bâton social et politique. Plutôt que de s'écharper sur l'éventuelle annulation de la dette publique détenue par la BCE et la théorie monétaire, sans doute est-il plus urgent de remettre au premier plan une thématique de défense et de transformation sociale autour de deux idées. La première est celle de la réduction du temps de travail, puisqu'elle a permis de réduire l'ampleur du choc. La seconde est celle d'une garantie de l'emploi. C'est en tout cas sur ces questions vitales que porteront les conflits sociaux à venir.

Michel Husson

1 - Bulletin économique de la BCE, n° 8/2020 :

<https://bit.ly/2MKPvCG>

2 - Les Échos, 15 décembre 2020 :

<https://bit.ly/3bu1wFY>

3 - OFCE, 11 décembre 2020 :

<https://bit.ly/3bxFNxV>

4 - Finances et développement, décembre

2020 : <https://bit.ly/38yV4g4>

5 - Unédic, décembre 2020 :

<https://bit.ly/35uYsa1>

6 - Cité dans Alternatives économiques,

4 janvier 2021 : <https://bit.ly/2MUqdKk>



REFUSEZ LES LICENCIEMENTS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

À l'occasion de la journée de mobilisation contre les licenciements et suppressions de postes du samedi 23 janvier, nous revenons sur la situation de l'emploi en France à l'ère du Covid-19, les chiffres des disparitions d'emplois, et les alternatives aux « solutions »

DES CENTAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS DÉJÀ ET CE N'EST QU'UN DÉBUT

En 2020, il y aurait eu selon l'INSEE environ 700 000 destructions d'emplois, dont 600 000 de salariés. Alors que l'emploi salarié a crû d'environ 400 000 au troisième trimestre, il a de nouveau baissé de 300 000 au quatrième trimestre (-300 000). L'estimation de l'INSEE est sans doute largement en dessous de ce qui s'est réellement passé : à 790 000 les destructions d'emplois salariés en 2020. Surtout, celles-ci se poursuivent

Les emplois détruits ne sont pas principalement des licenciements, mais des non-renouvellements de CDD, une chute de l'intérim, des non-remplacements de départs à la retraite. Néanmoins, les plans sociaux (PSE) sont trois fois plus importants qu'en 2019. Entre mars et décembre 2020, on a cumulé 763 PSE initiés qui concernent 80 000 ruptures de contrats. On enregistre également dans le même temps 5 824 autres procédures de « petits » licenciements collectifs (dans les entreprises de moins de 50 salariés ou pour un licenciement de moins de 10 salariés).

Entreprises « zombies »

La reprise du chômage technique depuis l'automne limite l'ampleur des destructions d'emplois : alors qu'il n'y avait « que » 1,3 million de salariés en chômage technique en septembre, le chiffre a grimpé à 1,8 million en octobre et 2,9 millions en novembre (16% des salariés du privé). Beaucoup d'entreprises « zombies » sont maintenues

artificiellement en vie par la prise en charge des salaires par l'État ou par les prêts garantis par l'État, mais elles ne sont pas viables. Un grand nombre d'entre elles feront faillite à moyen terme (l'OFCE estime que les faillites d'entreprises vont entraîner environ 200 000 suppressions d'emplois en 2021), et ce sont les contribuables qui

devront rembourser les emprunts contractés. Le scénario qui se dessine est le suivant : le gouvernement va continuer à subventionner massivement les entreprises pour limiter le nombre de faillites, et il fera payer l'addition aux travailleurEs. Le mandat de la commission sur « l'avenir des finances publiques »



EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE: LA SAIGNÉE PERMANENTE

Loi après loi, les gouvernements depuis de très nombreuses années ne cessent de supprimer des emplois dans la fonction publique. Désormais, dans un certain nombre d'administrations, le manque de moyens humains est catastrophique à la fois pour les usagerEs et les agentEs.

Les fonctionnaires sont bel et bien une variable d'ajustement pour les gouvernements successifs au nom de la sacro-sainte réduction de la dépense publique. Et le nombre de suppressions d'emplois dans la fonction publique est même devenu un argument électoral. Rappelons-nous que Macron candidat avait promis que, sous son quinquennat, 120 000 emplois de fonctionnaires seraient supprimés dont 70 000 dans la fonction publique territoriale et 50 000 dans la fonction publique d'État. Alors même qu'il ne pourra, au total, pas arriver à ce chiffre à la fin de son quinquennat, dans les faits, cela ne changera pas grand-chose dans de nombreuses administrations où les privatisations, les externalisations, les restructurations, les fermetures de services restent d'actualité.

Les gagnantEs et les perdantEs

Même si Dussopt, ministre des Comptes publics, présente publiquement un soi-disant schéma d'emplois « stable », la saignée sera encore à l'ordre du jour dans de nombreux ministères. Et en regardant de près la Loi de finances 2021, on voit bien l'ordre des priorités du gouvernement. Deux ministères, une fois encore, sortent du lot et voient leurs effectifs en augmentation avec 1 369 créations de postes à l'Intérieur et 1 500 à la Justice. En revanche le ministère de l'Économie et des Finances supprime 2 163 emplois (dont 1 800 aux finances publiques), l'Écologie 947, le Travail 496, l'Agriculture 375 et l'enseignement scolaire 120 (soit deux fois plus qu'en 2020). Et la santé qui surtout en ce moment devrait être la priorité ne voit que

76 créations d'emplois... loin, très loin des besoins et des revendications des personnels soignants qui réclament 120 000 créations de poste.

Il y a bien évidemment une cohérence d'ensemble dans les projets destructeurs du gouvernement, qui ne sont pas uniquement motivés par des soucis d'économie, mais aussi par la mise en application d'une réelle vision du monde : une société dans laquelle le service public, le sens du collectif et les mécanismes de solidarité sont considérés comme des freins au développement de « l'ambition », de « l'esprit d'entreprise » et de la « responsabilité individuelle ».

Un enjeu de société

La perspective de ce gouvernement va bien au-delà des suppressions d'emplois et de la baisse

des dépenses publiques, elle est de reconfigurer entièrement les services publics et les règles de l'emploi public comme on le voit bien avec la loi de « transformation publique ». Aujourd'hui de nombreuses administrations sont asphyxiées par des suppressions d'emplois continues depuis plus de 10 ans, mettant à mal les missions de service public.

Face à cela nous devons défendre plus que jamais un projet de société alternatif fondé sur la solidarité et la satisfaction des besoins sociaux contre une société basée sur le profit, la satisfaction des intérêts des propriétaires des moyens de production et d'échange et des actionnaires. L'éducation, la santé ou le logement sont des droits qui doivent être totalement retirés du secteur privé marchand. Il faut étendre

les services publics comme, par exemple, dans la petite enfance, l'aide aux personnes et développer de nouveaux services répondant aux besoins du plus grand nombre. Les réseaux vitaux (énergie, eau, communications, transports, voies de circulation, etc.) doivent être au service du plus grand nombre, développés, gérés, entretenus par l'État. Nous revendiquons la création d'un million d'emplois dans la fonction publique pour renforcer et développer les services publics afin de répondre aux besoins essentiels de la population. Et pour cela se battre ensemble, fonctionnaires ou salariéEs du privé, construire des mobilisations communes et convergentes comme par exemple les 23 janvier et 4 février prochains.

Joséphine Simpon

DES RÉPONSES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES FACE AUX LICENCIEMENTS

Licenciements et suppressions d'emplois sont présentées comme le produit « naturel » de l'état de l'économie. Crise oblige, il faudrait se résigner au chômage de masse et à la précarité généralisée. Avec l'impératif dicté par la lutte contre le réchauffement climatique de réduire drastiquement la production matérielle et les transports, le problème semble insoluble.

Aujourd'hui les suppressions d'emplois ne résultent pas de politiques écologiques de suppression de productions climaticides et/ou polluantes. Pour autant, la préservation des emplois pour justifier la poursuite de l'industrie d'armement ou chimique, de l'agrobusiness, les promesses d'embauches pour imposer des EPR supplémentaires, l'implantation d'entrepôts Amazon, de centres commerciaux ou de complexes de loisirs artificialisés, sont souvent les seuls arguments avancés. Ils sont redoutablement efficaces, sinon pour convaincre, au moins pour diviser entre « fin du monde » et « fin de mois ». En même temps, comme à Grandpuits, Total se verdit pour mieux détruire des emplois. Aucune transformation antiproductiviste de la production n'est possible sans la participation active des salariéEs, il est indispensable de faire vivre des alternatives à la fois sociales et écologiques aux licenciements et suppressions d'emplois.

Face aux licenciements collectifs, aux fermetures d'entreprises ou cessations d'activités, aux suppressions d'emplois, comment concrètement interdire les licenciements ? Impossible sans ébranler la propriété et le pouvoir patronal dans l'entreprise en imposant des droits sociaux et démocratiques des salariéEs : un droit de veto sur l'intensification et l'aggravation des conditions de travail, le droit d'imposer un partage et des organisations du travail permettant de maintenir les emplois, réduire la pénibilité, améliorer les conditions de vie...

L'utilité sociale est notre affaire à toutEs

Si l'emploi et les droits des salariéEs doivent être préservés, il n'en va pas de même de toutes les productions. Certaines doivent être arrêtées



**FIN DU MONDE, FIN DU MOIS.
MÊME SYSTÈME, MÊME COMBAT !**

parce qu'elles menacent immédiatement l'humanité (industrie d'armement, nucléaire...) ou le climat (énergies fossiles) ; d'autres (ou les mêmes) sont dangereuses pour les salariéEs, les riverainEs, l'environnement (classées « Seveso » mais pas seulement). De nombreuses sont néfastes pour différentes raisons, de la publicité qui alimente la surconsommation et le gaspillage, à « l'élevage » industriel, système responsable de la déforestation et de la multiplication des zoonoses, système concentrationnaire pour les animaux et maltraitant pour les salariéEs... Beaucoup doivent être radicalement réduites et transformées (industrie automobile ou aéronautique...)

Les salariéEs peuvent et doivent s'emparer de la question de l'utilité sociale de ce qu'ils et elles produisent. C'est une condition pour construire autour d'elles et eux des coalitions de lutte pour défendre les emplois. Pratiquement, les travailleurEs, alliéEs aux usagerEs, doivent avoir le pouvoir de reprendre et d'utiliser les moyens de production (machines, locaux...) pour des activités alternatives socialement et écologiquement utiles. Les expériences de conversion rapide de l'outil de travail pour produire des respirateurs face à la pandémie, certes pas reproductibles

partout, sont une source d'inspiration. Autant que possible, les collectifs de travail doivent être préservés. Ils pourraient alors être à l'initiative de reconversions, de coopératives autogérées, sous contrôle des salariéEs, usagerEs et population, indispensables à la révolution écologique : réparation, recyclage pour résister à l'obsolescence programmée, construction-isolation-rénovation des bâtiments, organisation de circuits courts... Des expériences, trop rares en France mais existant en Italie, Grèce, Argentine... montrent ce que rendent possible la solidarité et la créativité ouvrière.

Dans tous les cas, dans le cadre d'une sécurité sociale renforcée et étendue, l'ensemble des droits sociaux (continuité du salaire, protection sociale...) doit être maintenu, jusqu'à ce que chacunE accède à un nouvel emploi satisfaisant ou à la retraite.

Cela s'inscrit dans un plan global écosocialiste élaboré démocratiquement, articulant réduction radicale du temps de travail, création de nombreux emplois utiles dans des services publics étendus et transformés mettant au centre le soin des humains et de la vie, étendant la gratuité à la satisfaction de tous les besoins essentiels.

Commission nationale écologie

EMPLOI: UNE LUTTE D'ENSEMBLE

Réduction du temps de travail: pour la semaine de 28 heures

Dans la situation actuelle, cette revendication prend tout son sens. Certaines entreprises ne passeront pas la crise, sont dépassées, en décalage avec la demande. D'autres utilisent le prétexte de la crise pour supprimer des emplois malgré, pour les grandes, les sommes déversées par l'État. Mais dans tous les cas, ce n'est pas aux salariéEs d'en faire les frais. Nous sommes pour une réduction drastique du temps de travail jusqu'à la résorption totale du chômage, c'est-à-dire « l'échelle mobile du temps de travail ». D'après les chiffres de l'INSEE, 19,1 millions de salariéEs à temps complet travaillent en moyenne 1 680 heures par semaine ce qui représente 32,1 milliards d'heures par an. Si on devait partager ce temps de travail avec les 3,7 millions de chômeurs de catégorie A (qui sont entièrement privés d'emploi), on arriverait autour de 29 h par semaine. Si on rajoute à cela les chômeurEs non répertoriés et les temps partiel qui veulent travailler plus, nous serions rapidement à 28 h par semaine, voire moins ! Bien sûr, pour que cette mesure soit efficace, elle doit se faire sans flexibilité ni perte de salaire ni dégradation des conditions de travail. Ce qui suppose une mobilisation des salariéEs.

Interdiction des licenciements

Les licenciements « secs » ne sont que le haut de l'iceberg des près de 800 000 emplois salariés supprimés en 2020 : de nombreuses suppressions d'emplois se font en ne renouvelant pas les CDD, les intérimaires, en poussant à des préretraites ou à des ruptures conventionnelles. Nombre d'entreprises qui ferment ou réduisent l'emploi le font au nom du risque de « dépôt de bilan », de pertes financières, etc., mais cela reste largement à démentir. Pour cela il faut avoir accès aux livres de comptes, lever le secret bancaire et toutes les « astuces » dont disposent les patrons pour masquer leurs comptes.

Par ailleurs, nombre de « petites » entreprises sont des filiales ou des sous-traitants des grands groupes, notamment du CAC 40. On le voit bien actuellement avec la raffinerie de Total Grandpuits : si le plan de licenciements se faisait, il entraînerait la perte de 200 emplois chez Total mais 500 chez les sous-traitants. Il faut donc à chaque fois revenir aux donneurs d'ordre pour se rendre compte qu'il n'y a bien souvent pas de faillites à proprement parler, mais des choix délibérés des grands groupes de développer les filiales ou la mise en concurrence entre les sous-traitants.

Dans de nombreuses entreprises, les licenciements sont « cachés ». La SNCF perd un peu plus de huit emplois par jour : les départs à la retraite, les démissions (de plus en plus importantes), les licenciements individuels, le recours à l'intérim, etc. ne sont pas remplacés, avec au total des conditions de travail qui se dégradent pour celles et ceux qui restent. La SNCF met beaucoup en avant l'augmentation de la productivité par « les nouvelles technologies, la révolution numérique, etc. », pour justifier la baisse des effectifs. C'est en partie faux : la SNCF comme les autres grandes entreprises développe surtout l'emploi dans ses filiales pour baisser le coût du travail. Mais de toute façon, les progrès technologiques doivent entraîner des progrès sociaux, pas le contraire, d'où l'intérêt de lier la réduction du temps de travail à l'interdiction des licenciements.

Retraite à 60 ans

Le retour à la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles), avec un calcul fait sur la base de 37,5 annuités et sans système de décote fait également partie de la réduction du temps de travail. Par ailleurs le système économique est tellement hypocrite que les patrons qui déclarent qu'il faut repousser l'âge de départ à la retraite... sont les mêmes qui mettent en place des « plans de départs volontaires » dans leurs entreprises pour les plus âgéEs !

Ali Jonas

RENAULT LARDY (91) Les salariéEs se « mobilisent » contre de Meo et son plan

Pendant que le nouveau directeur général se pavane devant les actionnaires et explique que sa nouvelle branche nommée « Mobilize » va augmenter la rentabilité du groupe, les salariéEs du site d'ingénierie moteurs de Renault Lardy s'organisent.

Is et elles étaient près d'une centaine à débrayer jeudi matin à l'appel de la CGT et de SUD, pour dénoncer les mensonges de la direction, qui répète que son plan d'économies se fera sans licenciements, sans délocalisations et qu'il vise à produire des véhicules propres. Propres les voitures électriques ? Ça reste à prouver...



« Capitalisme vert » ?

Ce qui est bien sale en revanche, ce sont les manœuvres de Renault pour tailler dans les effectifs en virant des prestataires (pour sous-traiter les licenciements) et en poussant les salariéEs vers la sortie (pour qu'ils se déclarent « volontaires » au départ).

Réunis devant le site, les salariéEs et leurs soutiens ont souligné qu'après le plan d'économies fomenté par Senard, celui de De Meo s'annonce tout aussi brutal, avec des suppressions de postes et une baisse des coûts sur le dos des salariéEs. Car sous la peinture verte avec laquelle de Meo badigeonne son « plan stratégique », c'est toujours la même logique : générer des profits pour les actionnaires.

Les salariéEs ont bien rappelé que le capitalisme vert ne sauvera ni la planète ni les emplois. Et que du travail pour produire des véhicules plus propres, il y en aurait, pour touTEs ! Mais il faudra que les travailleurEs l'imposent aux patrons qui ne s'intéressent qu'à la marge opérationnelle et qu'ils s'organisent pour empêcher les suppressions de postes.

Le combat continue, à Renault comme dans bien d'autres entreprises. Rendez-vous à la manifestation nationale du 23 janvier contre les suppressions de postes, derrière la banderole « Salariés Renault et prestataires de Renault Lardy : Non à la casse sociale » !

Correspondant

AGRO-INDUSTRIE L'usine des 1000 vaches, c'est fini !

Dans la Somme, en 2011, un magnat du BTP lançait le projet d'une usine pour produire du lait et du biogaz, avec 1000 vaches en stabulation : lait pour la vente et lisiers pour le méthaniseur. Mais, l'exploitant, fils du promoteur Michel Ramery décédé en 2016, a rencontré une forte opposition de l'association de riverainEs Novissen (Nos villages se soucient de leur environnement), plus de 3000 adhérentEs, de la Confédération paysanne, de partis dont le NPA. L'arrêt du projet, annoncé en décembre, est une victoire !

Dans une usine à bétail, le rythme intense imposé aux vaches laitières raccourcit leur espérance de vie productive. Elles sont généralement abattues après leur troisième lactation. Or, une vache laitière peut vivre 20 ans. Bafouant le bien-être animal, ces usines sont des univers concentrationnaires où les bêtes entassées, bourrées de chimie ne voient ni le jour ni un brin d'herbe. Elles ne sont que des parts de marché et des mini-centrales à gaz. Sans compter que les concentrations d'animaux favorisent l'émergence de nouveaux pathogènes : virus, bactéries résistantes...

Des nuages (de lait) dans la Somme

La crise de surproduction du lait et la fin des quotas ont rendu difficile l'écoulement de la production. Les 880 vaches dopées de Ramery produisaient à plein régime. Vendre le lait était d'autant plus compliqué que l'entreprise belge qui collectait le lait s'était recentrée sur la Belgique. De plus, la préfecture avait limité à 500 vaches, en raison du manque de surface réglementaire pour l'épandage des effluents. L'industriel qui passa outre fut condamné à des astreintes de 780 euros/jour et une amende de 7800 euros. Avec la limitation à 500 vaches, l'entrepreneur n'a pu se rabattre sur la deuxième activité pour faire son beurre, produire du biogaz.

L'aboutissement mortifère de l'agriculture industrielle

Plus que jamais la ferme devient une exploitation, le paysan un entrepreneur, les bêtes des matières premières. Le but exclusif est d'engranger les profits. Produire du lait n'est



pas le but. Si le bétail malmené et les ouvrierEs agricoles exploités ne sont pas assez rentables il faut diversifier. Quoi de plus tentant que d'enfourcher le dada de l'énergie verte, sans se soucier du comment, du pour quoi faire, pourvu que ça rapporte ?

Mais la méthanisation industrielle continue

Peinant à vivre dignement de leur travail, des paysanEs vendent leurs terres pour implanter des méthaniseurs pour s'assurer un complément de revenu. De Le Maire à Le Foll, de Guillaume à Travers, tous ont vanté la filière de la méthanisation sans se préoccuper des conditions annexes : camions en plus, cultures de

céréales, digestat (résidu du processus) difficile à refoirer vu la concentration d'éléments pathogènes nocifs (antibiotiques...). Seules les grosses exploitations peuvent faire ces lourds investissements, capter les subventions de l'État et un prix du kWh à la revente garanti jusqu'en 2021. Avec l'essor des agrocarburants, les industriels ont flairé le filon, tout en prétendant participer à « l'économie circulaire », nouveau sésame du capitalisme vert. Valoriser les déchets de la ferme et de la collectivité est pertinent, mais cette économie du bon sens est pervertie quand le recyclage à petite échelle est récupéré par des industriels : ils surdimensionnent les méthaniseurs qui nécessitent les déchets de plusieurs fermes, un rajout de déchets ménagers des collectivités, de boues des stations d'épuration et – comble de l'absurdité du système – de céréales appelées « cultures intermédiaires à vocation énergétique », les CIVE. Un méthaniseur ne peut fonctionner

uniquement avec des lisiers et déchets. Ces CIVE sont cultivées pour alimenter les méthaniseurs, elles prennent la place de cultures vivrières. C'est le productivisme capitaliste appliqué à l'agriculture, tout le contraire de ce dont on a besoin.

Un autre modèle agricole, vite !

L'agriculture est une réponse au défi climatique. Stocker le carbone, enrichir les sols, favoriser la biodiversité, associer arbres, cultures et animaux sur une même parcelle... autant de pratiques d'une agroécologie paysanne, incompatibles avec le productivisme agricole actuel qui nécessite subventions publiques et surdosage chimique. Consultez nos propositions¹ et réjouissons-nous de cette belle victoire : l'usine des 1000 vaches, c'est fini !

Commission nationale écologie

1 – Voir notamment le 4 pages du NPA « Libérer l'agriculture du capitalisme », en ligne sur <https://nouveau-parti-anticapitaliste.org/sites/default/files/4pages-salon-agriculture.pdf>

ÉDUCATION NATIONALE ----- Les raisons de la colère

Depuis le mois de décembre, une intersyndicale qui va de Sud-Éducation au SNALC en passant par la FSU, la CGT Educ'Action et FO appelle à la grève le 26 janvier autour d'un plan d'urgence pour l'éducation.

quand Jean Castex nous dit « l'éducation nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer de le faire », il y a de quoi voir rouge.

Chute de 18% du point d'indice

Le budget de l'éducation, c'est avant tout les salaires des personnels, puisque les équipements et toute une partie des personnels agentEs sont gérés par les collectivités territoriales, ce qui génère inévitablement de lourdes inégalités dans les conditions de travail des salariéEs et des élèves. Depuis 2000, le point d'indice qui sert de base de calcul au salaire a perdu 18% de sa valeur, avec une accélération puisque 14% ont fondu depuis 2010. Dans l'éducation nationale qui compte 68%

Un plan d'urgence est clairement à l'ordre du jour lorsque l'on sait que le budget de l'éducation ne représente que 8% des dépenses publiques contre 11% en moyenne dans les autres pays de l'OCDE, pourtant pas encore convertis au socialisme. Alors

l'Anticapitaliste
N°122 | JANVIER 2021 | 4,5 €
la revue mensuelle du NPA

LES 150 ANS DE LA COMMUNE

l'Anticapitaliste la revue

Le n° 122 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

ÉDUCATION NATIONALE Les assistantEs d'éducation ne veulent plus être des pions

Des années de casse du service public et de l'éducation nationale n'auront pas laissé indemnes les assistants d'éducation (AED), accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH) et assistants de prévention et de sécurité (APS).

La crise sanitaire dans les collèges et lycées publics n'a fait qu'amplifier une colère déjà présente dans les vies scolaires depuis plusieurs années face à des statuts précaires, maltraités et sous-payés. En un mot, le refus de continuer à jouer un rôle de pions, de pallier toutes les contradictions de l'austérité dans l'éducation, jouant un rôle de médiateurEs, assistantEs sanitaires et à la fois surveillantEs sans la moindre reconnaissance professionnelle.

Un des secteurs les plus précaires de la fonction publique

À cela s'ajoute une importante sensibilité et proximité de notre métier avec les élèves et leurs familles qui subissent quotidiennement les conséquences de la précarité économique et les discours racistes, islamophobes et patriarcaux du gouvernement. Ce facteur explique aussi l'importance de la présence des AED et AESH dans les lycées et collèges des réseaux d'éducation



DR

prioritaires, qui sont les seulEs à ne recevoir aucune prime dans leurs établissements. Au portail comme dans la cour, les ordres donnés sont de faire appliquer les fouilles, les contrôles de carte jeune, vérifier le non-port du voile, la taille des jupes. Nous refusons d'être les relais d'une répression que vivent quotidiennement l'ensemble de nos élèves issus des quartiers populaires en plein tournant sécuritaire du gouvernement ! La grève du 1^{er} décembre a été une première expression des revendications d'un métier maltraité, dont l'initiative aura été portée par la base des AED de Marseille, forçant la CGT à poser un préavis de grève nationale. En ce sens, c'est

une grève qui va plus loin qu'une simple journée pour la reconnaissance du métier mais dénote une réactivité qui va à l'offensive pour faire aboutir ses revendications puisque il s'agit d'un des secteurs les plus précaires de la fonction publique, grandement composé des mêmes jeunes et précaires qui subissent de plein fouet la crise économique actuelle.

On pourrait dire que la situation du secteur est un révélateur de la politique néfaste que le gouvernement applique de façon systématique sur l'ensemble de la jeunesse.

MobiliséEs du 19 au 26 janvier

La confusion en termes de dates et l'insistance à multiplier les cadres décisionnaires dénotent la faiblesse du plan proposé par les directions syndicales, en laissant la majorité des régions dans le choix de leur propre date plutôt que de construire une grande journée de mobilisation nationale. D'où l'importance de réaffirmer, du 19 (date appelée par la coordination nationale des AED) au

26 janvier, la nécessité d'impulser dans tous nos lycées et collèges l'auto-organisation, la construction d'un véritable plan de bataille en lien avec l'ensemble des travailleurEs de l'éducation nationale, la constitution de caisses de grève et rappeler à touTEs nos collègueEs que la grève des AED est une grève pour l'ensemble des précaires de l'éducation.

Nous revendiquons :

- L'accès à un CDI pour touTEs et la titularisation de touTEs les précaires de l'éducation nationale ;
- Des embauches massives et une reconnaissance réelle des métiers d'AED et AESH ;
- Une revalorisation salariale immédiate ;
- La mise en place d'un véritable plan de bataille nationale voté en assemblées générales et à imposer aux directions syndicales ;
- L'accès aux primes Covid et REP/REP+ ;
- La réduction et le partage du temps de travail pour créer des emplois sans réduction de salaire.

CorrespondantEs

L'objectif de De Meo est de faire passer les capacités de production de Renault d'un total de 4 millions aujourd'hui à 3,1 millions en 2025 : une destruction des capacités de production de près d'un quart !

Restaurer les profits

Après les pertes de 2020, de Meo veut restaurer les profits de Renault avec comme objectif une marge opérationnelle de 2% en 2023 et de 5% en 2025, à comparer aux 8% atteints chez PSA l'année dernière. Plus de profits en produisant moins de voitures, cela exige plus de profit par voiture en produisant le moins cher possible et en vendant le plus cher possible. D'où l'objectif de réduire les coûts de fabrication de 600 euros par véhicule, par une pression sur les fournisseurs, la standardisation des outils de production Renault Nissan, et l'intensification du travail pour ceux et celles restant en place. Deux milliards de réduction des coûts fixes ont été annoncés en juin 2020, avec pour conséquences d'entraîner la fermeture

AUTOMOBILE Le nouveau plan Renault : une « Renaultion »... pour les actionnaires !

Le plan annoncé la semaine dernière par le nouveau patron de Renault n'a rien de neuf. C'est la reprise la plus classique des solutions capitalistes en période de crise : il organise la destruction de capacités de production comme condition de la restauration des profits.

de plusieurs usines et de supprimer 4 600 emplois en France et 15 000 dans le monde. De Meo rajoute un milliard d'euros supplémentaires de réduction de coûts.

Vive les subventions publiques

Aujourd'hui les aides publiques se déversent sur les privilégiés pouvant acheter des voitures électriques au prix moyen de 35 000 euros. Produire moins de voitures mais les vendre plus cher afin de réaliser un profit global supérieur : ce tour de passe-passe est largement facilité par les subventions qui font des voitures électriques une machine à cash pour les firmes automobiles. Voilà pourquoi en pleine pandémie, crise économique et montée

de chômage, le pari de vendre des voitures plus cher a un peu de crédibilité. Merci les subventions publiques ! Mais c'est un pari à très court terme car la crise économique va s'amplifier avec la persistance d'une pandémie toujours pas maîtrisée.

De nouvelles suppressions d'emplois à venir

Si le nouveau plan est très précis sur les objectifs de rentabilité présentés pour allécher les investisseurs financiers, il reste flou sur les sacrifices que la réalisation de ces objectifs devra pourtant imposer aux salariéEs. La réduction du quart des capacités de production, ce sont des usines fermées et des milliers de suppressions d'emplois, à commencer

comme d'habitude par les intérimaires et prestataires. Et ces suppressions d'emplois s'accompagnent d'une dégradation des conditions de travail pour celles et ceux qui restent. L'emploi chez Renault ne sera défendu ni par une augmentation totale de la production de voitures, impossible à envisager dans les années qui viennent, ni par la soumission à une concurrence entre usines où chacune devrait défendre sa part de production. La baisse de la production prévue par Renault peut et devrait servir à améliorer les conditions de travail, à en finir avec les horaires décalés et le travail de nuit, à réduire la durée du travail, et à le partager entre toutes et tous.

Blog NPA-auto-critique

de salariées (82% dans le 1^{er} degré), les femmes gagnent 13% de salaire en moins que les collègues masculins. L'égalité hommes-femmes est « en marche » ! Et tous les projets débâllés au Grenelle de l'éducation ces dernières semaines ne visent qu'à diminuer encore les salaires en individualisant les rémunérations (au mérite) en lien avec l'accélération du démantèlement du caractère national de l'éducation, déjà bien entamé : – fin de l'éducation prioritaire et donc baisse des salaires de tous les personnels qui y travaillent puisqu'il s'agissait de primes, dans ce qui représente par exemple 2/3 des écoles d'un département comme la Seine-Saint-Denis qui peine pourtant à recruter ; – remplacement par des contrats locaux d'accompagnement que chaque établissement qui le demande devrait élaborer,

justifier et faire évaluer, et qui ne serait que pour une durée de trois ans, ce qui accentue la mise en concurrence des établissements, de même que les réformes Blanquer du bac général et de la voie professionnelle mettent en concurrence les disciplines et donc les équipes pédagogiques ; – mise en concurrence entre premier et second degré également, puisque les financements des postes (en nombre insuffisant) dans les écoles se fait par la suppression de 1 880 postes dans les collèges et lycées ; – mise en concurrence des personnels puisque le versement des primes, pour une enveloppe de 400 millions, en direction des 30% des enseignantEs les plus récemment recrutés, se fait aux dépens des autres salariéEs, enseignantEs, CPE, professeurEs-documentalistes, assistantEs d'éducation...

Objectifs 26 janvier et 4 février

Et on pourrait égrener de nombreuses autres raisons attisées par la gestion calamiteuse de la crise sanitaire. L'accumulation des bourdes et mensonges de Blanquer à propos des protocoles sanitaires sans moyens pour les mettre en œuvre, des fanfaronnades sur la sécurité dans les écoles, le refus de projeter sur le moyen terme les effets de l'épidémie qui devraient imposer un allègement des effectifs d'élèveEs, passant par une réorganisation des cours, un aménagement des programmes. Mais rien de tout cela n'est à l'ordre du jour pour le ministre. Alors si les salles des professeurEs sont en partie sous l'effet des interrogations et inquiétudes multiples produites par la crise sanitaire, les discussions cheminent. Le 26 janvier et le 4 février en interprofessionnel sont des dates



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

qui seront l'occasion de regrouper et exprimer le ras-le-bol généralisé et l'urgence de moyens pour l'éducation des

générations sacrifiées par les politiques des gouvernements successifs.
Cathy Billard

CHU DE TOULOUSE Grève victorieuse à l'hôpital des enfants !

Lundi 11 janvier les aides-soignantes et les infirmières du bloc opératoire de l'hôpital des enfants entraînent en grève illimitée face à la dégradation catastrophique de leurs conditions de travail.

Comme d'habitude, la direction du CHU a méprisé cette équipe en ne daignant même pas répondre à leur préavis de grève qui pourtant était très clair. Face à ce mépris et cette ignorance, l'équipe est restée soudée et a annoncé la couleur : pas de reprise du travail tant qu'elles n'auraient pas été reçues en réunion de négociation. Elles sont donc restées occuper leur bloc opératoire et toutes les interventions de la journée ont dû être déprogrammées, seule une salle a été laissée ouverte par l'équipe pour les interventions urgentes.



DR

Victoire sur l'intégralité des revendications

Le soutien de la quasi-totalité de l'équipe médicale a également été une force, la direction n'a pu comme à son habitude monter les personnels médicaux contre les personnels para-médicaux. Dans une dernière tentative lamentable pour mettre la pression aux grévistes la direction a envoyé un huissier pour remettre des assignations aux agents pour le lendemain, l'équipe ne s'est pas laissée impressionner et a poursuivi l'action. Résultat des courses : sous la pression des grévistes, la direction a dû tenir une réunion de négociation où toutes les grévistes se sont rendues accompagnées par la CGT. Bilan : l'intégralité des revendications ont été gagnées ! Embauche de 10 infirmières, stagiairisation de l'intégralité des aides-soignantes et infirmières contractuelles, paiement en heures supplémentaires des week-ends effectués (sur la base du volontariat) en plus de ceux prévus au planning le temps que les recrutements et les formations soient effectives et bien d'autres choses encore.

La victoire est totale et redonne du courage à toutes celles et tous ceux qui subissent la crise actuelle de plein fouet. Nous n'attendons pas la fin de cette crise sanitaire pour nous mobiliser, voilà le message envoyé par cette équipe.

Le 21 janvier, journée nationale de grève et de manifestations dans les secteurs de la santé et du social, verra à nouveaux des milliers de personnels se mobiliser. Cette journée doit être une réussite mais cela ne suffira pas : nous devons maintenant par la grève imposer nos revendications à nos directions et au gouvernement : des postes, des lits, des salaires dignes... maintenant !
Correspondante

Il y a 100 ans

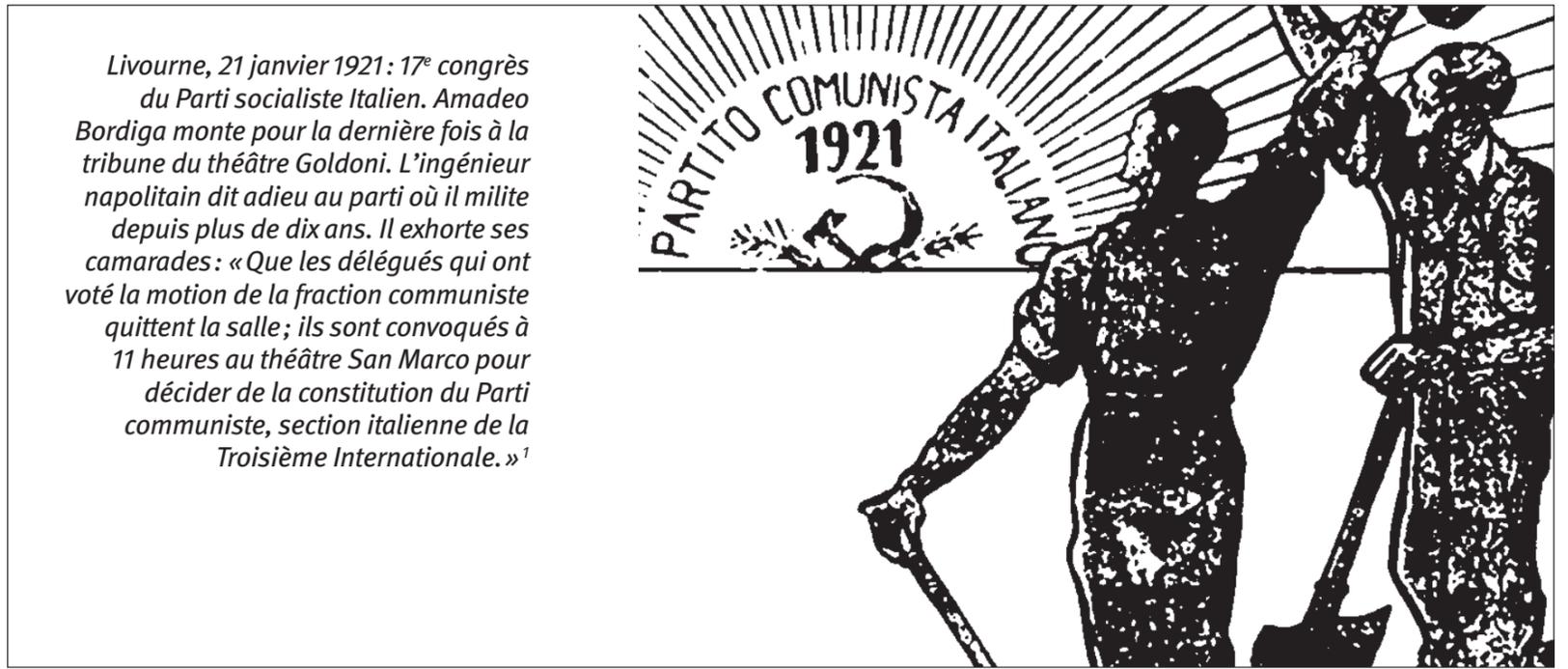
Le congrès de fondation du Parti communiste italien en 1921

Sitôt dit, si tôt fait. La « scission de Livourne » est consommée. La « fraction communiste », entonnant *l'Internationale*, sort du théâtre, suivie par des dizaines d'ouvriers livourniens et par la délégation des partis communistes européens. Quelques heures plus tard, on proclame la naissance du Parti communiste d'Italie. Dans les congrès de section, la motion communiste avait obtenu presque soixante mille voix, la motion réformiste de Turati moins de quinze mille, la motion « communiste unitaire » de Serrati, « centriste », près de 100 000 voix, déterminantes pour l'issue du congrès. En Italie, la scission se produit à gauche, contrairement à ce qui s'est passé au congrès de Tours, quelques semaines auparavant, où la droite de la SFIO avait été exclue par la majorité. Comment en est-on arrivé là ?

Occasions manquées ?

Avril 1920. La ville de Turin – l'un des trois centres industriels les plus importants du Nord de l'Italie – est paralysée depuis des semaines par la « grève des aiguilles », commencée en mars pour protester contre l'introduction de l'heure légale², puis devenue un affrontement général entre la grande industrie et le prolétariat. La ville est occupée par l'armée. La mobilisation, partie de la question des salaires et de l'horaire de travail, vise maintenant la reconnaissance du rôle des commissions internes et des conseils d'usine. « *La classe ouvrière turinoise ne s'est pas engagée dans la lutte sur une question d'horaire ni de salaire : c'est une institution révolutionnaire qui est en jeu, celle des Comités de départements et des Conseils d'usine, et elle ne concerne pas qu'une catégorie locale mais tout le prolétariat communiste italien* »³.

Voilà ce que dit un tract diffusé par le groupe de l'*Ordine nuovo*, la revue de l'une des composantes de la future fraction communiste du Congrès de Livourne. Antonio Gramsci, qui dirige aussi l'éditorial turinois de *l'Avanti!*, le journal du parti, en est un membre éminent mais Umberto Terracini, Angelo Tasca et Palmiro Togliatti en font aussi partie. Le groupe de l'*Ordine nuovo* est très attentif aux pratiques de contre-pouvoir dans les lieux de production et donc donc au « mouvement des conseils » ; il collabore avec les



Livourne, 21 janvier 1921: 17^e congrès du Parti socialiste Italien. Amadeo Bordiga monte pour la dernière fois à la tribune du théâtre Goldoni. L'ingénieur napolitain dit adieu au parti où il milite depuis plus de dix ans. Il exhorte ses camarades: « Que les délégués qui ont voté la motion de la fraction communiste quittent la salle; ils sont convoqués à 11 heures au théâtre San Marco pour décider de la constitution du Parti communiste, section italienne de la Troisième Internationale. »¹

syndicalistes révolutionnaires et avec l'ensemble des libertaires qui, à Turin, ont une forte composante ouvrière. Face à ces événements, pour la direction socialiste nationale, c'est clair : les conditions pour rompre le pacte de collaboration existant avec la CGL⁴, pourtant dirigée par les réformistes de d'Aragona, ne sont pas réunies. Ce pacte dit que la direction des luttes économiques revient au syndicat et la direction des luttes politiques au parti ; pour la direction nationale, la lutte de Turin est une question purement revendicative : c'est donc à la CGL de la gérer. Pour la direction du mouvement ouvrier italien, les revendications portées par les Turinois – avec une ville entière en état de siège et la population des quartiers ouvriers se préparant à résister jusqu'au bout – ne suffisent pas pour appeler à la lutte le reste du pays. Le groupe turinois de Gramsci reste donc isolé. La CGL négocie un accord avec les industriels : il reconnaît les conseils d'usine mais en les vidant de tout contenu par l'application de nouvelles règles disciplinaires.

La rupture est consommée. Deux ans après la fondation du PCI, alors que le fascisme est au pouvoir, Gramsci regrettera la « scission d'avril » manquée de 1920 : si elle avait vraiment eu lieu, la suite des événements aurait été différente : « *Nous n'avons pas voulu donner aux Conseils d'usine de Turin un centre directeur autonome qui aurait pu exercer une influence immense dans le pays tout entier, et cela par peur de provoquer une scission dans les syndicats et par peur d'être exclus trop tôt du Parti socialiste.* »⁵ Pour Gramsci, c'est une occasion manquée.

La situation italienne et le II^e congrès du Komintern

Entre juillet et août 1920, l'Internationale communiste tient son second congrès : c'est le vrai moment fondateur du Komintern. La direction bolchevique mise encore sur l'existence objective de situations révolutionnaires en Europe. L'expérience hongroise a échoué, mais le vent de la révolution souffle dans de nombreux pays. Les nouvelles d'Italie semblent réconfortantes. De Moscou, on

peut vraiment croire que, si la révolution n'y a pas encore éclaté, ce n'est qu'une question de temps. Lénine admire la capacité du Parti socialiste à se lier aux masses et à s'enraciner socialement. Dans la délégation italienne, on trouve le maximaliste Serrati, qui représente la direction du PSI, mais aussi le réformiste d'Aragona, représentant la CGL, Luigi Polano, représentant les jeunes socialistes, Nicola Bombacci, maximaliste et, enfin, à titre personnel et sans droit de vote, Bordiga, leader de ce courant abstentionniste qui a posé clairement la question de la transformation du parti en organisation révolutionnaire dès le congrès de Bologne de 1919. Dans son journal, *le Soviet de Naples*, Bordiga mène depuis longtemps une bataille contre l'opportunisme de la direction socialiste et son courant est le mieux organisé de ceux qui, à Livourne, créeront le PCI. Bordiga participe activement aux discussions et aux tables rondes du II^e Congrès. Les occasions de frictions avec Lénine ne manquent pas, qui a fait remettre à toutes les participants une copie de *la Maladie infantile du communisme*, pamphlet dans lequel il critique les tendances « puristes », accusation à laquelle Bordiga n'échappe pas. Mais la question fondamentale reste l'expulsion des réformistes : pour Bordiga il n'y a plus un instant à perdre, pour Serrati, il faut prendre du temps, renforcer le parti et faire en sorte que ce soit les réformistes qui partent. Septembre 1920 montre que le temps était compté.

Le début de la réaction

On considère habituellement l'occupation des usines du Nord de l'Italie, en septembre 1920, comme le point culminant du « biennio rosso »⁶. Mais l'histoire

montre que, plus qu'une occasion révolutionnaire manquée, elle a été la fin d'un cycle de luttes. Pendant les deux années de l'après-guerre, le mouvement ouvrier s'est développé, mais aussi la capacité de riposte des industriels et de l'appareil d'État : ils ne sont plus en crise comme ils l'étaient en 1919 et ils préparent la réaction. Septembre 1920 n'est pas qu'une offensive ouvrière : c'est aussi une provocation des industriels – qui imposent la fermeture des usines – contre laquelle le prolétariat des grandes villes met en pratique ce qu'il a appris les années précédentes. Pour le Parti socialiste, c'est l'heure de vérité. Les ouvriers contrôlent les usines et savent relancer la production : alors, que faire ? Certainement pas la révolution, parce qu'elle n'a pas été préparée. On n'a construit aucune organisation capable de mener la « guerre civile révolutionnaire », la lutte pour le pouvoir, comme le demandent les schémas bolcheviks. Les « gardes rouges » des occupations de septembre n'en sont qu'un embryon. Le Parti socialiste laisse la direction de la lutte à la CGL, qui négocie un compromis avec le gouvernement. L'accord est signé le 19 septembre et la démobilisation commence.

Vers le PCI

L'amertume qui a suivi l'occupation des usines a conduit le groupe de l'*Ordine nuovo* à se rapprocher de la fraction abstentionniste de Bordiga. Le 15 octobre, à Milan, naît la nouvelle tendance communiste prête à mener la bataille du congrès et plutôt convaincue de faire basculer de son côté la majorité du parti. Le groupe de Bordiga est le mieux organisé et le mieux implanté, au Nord comme au Sud. Le groupe de l'*Ordine nuovo* a un grand poids intellectuel, mais n'est implanté qu'à Turin.

La participation des jeunes sera massive : peu après Livourne, au congrès de Florence, la Fédération des Jeunes socialistes, devenue celle des Jeunes communistes, entraînera 35 000 des 43 000 inscrits. Quatrième composante : les maximalistes, dont la forte orientation ouvriériste explique l'implantation dans les grandes zones industrielles. Les sections de Turin et de Trieste sont prises aux socialistes. À Milan, fief de Turati puis de Serrati, les cadres existent, mais la base est faible. C'est mieux à Gênes et à Bologne. Malgré le charisme de Bordiga, les communistes n'ont pas gagné la section de Naples. Dans les congrès locaux du Sud, ils dépassent rarement 10 % des votes. Voilà d'où viennent les délégués réunis à Livourne du 15 au 21 janvier 1921... Après la scission, Togliatti, resté à Turin, écrira dans *l'Ordine Nuovo* : « *Qu'arrivera-t-il demain ? Nous ne le savons pas, mais nous savons qu'aujourd'hui, pour nous, est un jour de propositions, de volonté, d'action.* » La voie est tracée, mais le chemin sera plein d'embûches. **Marco Meotto, traduction Bernard Chamayou**
1 – « Actes du XVII^e Congrès national du PSI », cité dans P. Spriano, *Histoire du parti communiste*, vol. 1, Einaudi, 1967, p. 115.
2 – Les ouvriers refusent le passage imposé à l'heure d'été qui fait commencer la journée de travail une heure plus tôt (NDT).
3 – « Travailleurs, en avant ! », 20 avril 1920, affiche placardée dans Turin, cité dans M. Ferrara, *Conversations avec Togliatti*, Rome, 1954, p. 69.
4 – En français : Confédération générale du travail (NDT).
5 – Lettre de Gramsci à Alfonso Leonetti, 28 janvier 1924, dans Antonio Gramsci, *Œuvres politiques II*, éd. Gallimard, 1975 pour la traduction française, p. 256.
6 – Les « deux années rouges » : 1919-1920 (NDT). Voir Gaspard Janine, « Faire comme en Russie » : le Biennio Rosso dans l'Italie de 1919 », *L'Anticapitaliste* n° 535, 17 septembre 2020.

L'ORDINE NUOVO

Rassegna settimanale di cultura socialista

Istruitevi, perché avremo bisogno di tutta la nostra intelligenza

Agitatevi, perché avremo bisogno di tutto il nostro entusiasmo

Organizzatevi, perché avremo bisogno di tutta la nostra forza

Segretario di Redazione:

ANTONIO GRAMSCI

21 GIUGNO 1919

Redazione e Amministrazione: Via XX Settembre, 19 - TORINO

Abbonamenti: Annuale L. 10; Semestrale L. 5, trimestrale L. 3; Abbonamento straordinario dal maggio a tutto dicembre 1919 L. 6.

Abbonamento sodalitore L. 20 annuo; L. 10 semestrale.

ANNO L - N. 7

Un numero: Cent. 20 - Conto corr. con la Posta

Democrazia operaia

SOMMARIO

Donache dell' « Ordine Nuovo » — Editoriali: Democrazia operaia - La settimana politica: Il saccheggio, Voci della terra - Kolciak e Orlando - John Reed: Come funziona il Soviet - G. B.: Il problema della scuola - Zino Zini: Il Congresso dei morti, Alessandro - Caesar: L'esercito socialista, Gli scopi - A. G.: Vita politica internazionale - La battaglia delle idee: Carlo Petri: Il Socialismo e lo Stato.

Un problema si impone oggi assillante a ogni socialista che senta vivo il senso della responsabilità storica che incombe sulla classe lavoratrice e sul Partito che della missione di questa classe rappresenta la consapevolezza critica e operante.

Come dominare le immense forze sociali che la guerra ha scatenato? Come disciplinarle e di-
 comuniste infatti essi continuano a sussistere indipendentemente dallo Stato, come istituti di propulsione (il Partito) o di controllo e di realizzazione parziale (i Sindacati). Il Partito deve continuare a essere l'organo di educazione comunista, il focolare della fede, il depositario della dottrina, il potere supremo che armonizza e conduce alla meta le forze organizzate e di-

Bande dessinée

Le 48^e festival BD d'Angoulême dévoile une première sélection

Quand la bande dessinée résiste à la pandémie.

Au fil des ans, le FIBD (Festival international de la bande dessinée) s'est transformé en institution culturelle et en entreprise commerciale, avec des sponsors privés et publics. Néanmoins, l'association de bénévoles qui l'organise a toujours cherché à représenter l'intégralité du monde de la BD et les créateurEs BD eux-mêmes et elles-mêmes ont su montrer à de nombreuses reprises aux grands éditeurs et aux pouvoirs publics qu'ils n'étaient pas des moutons. L'édition de 2020 restera dans les mémoires avec ses nombreuses manifestations et un succès populaire toujours au rendez-vous.

Un 48^e festival reporté au 27 juin

Dans un premier temps, le festival avait été reporté à la fin juin (du 24 au 27) avec un mini-événement pour la proclamation des prix (en dehors du grand prix de la ville d'Angoulême qui récompense unE artiste pour l'ensemble de sa carrière) à la date habituelle du festival le 29 janvier. Le mini-événement a dû être revu encore à la baisse. La proclamation des prix se fera dans un théâtre vide de public tandis que l'exposition hommage consacrée à Emmanuel Guibert (dernier lauréat du Grand Prix) ne pourra ouvrir ses portes qu'au printemps au mieux.



Seul effet « positif » de la pandémie, la lecture a marqué des points et la BD continue à croître. La BD commerciale bien sûr mais aussi la BD indépendante. À ce titre, les huit albums retenus pour le Fauve d'or représente bien la diversité des romans graphiques.

Huit albums en sélection pour le prix du public Fauve d'or

- **Anaïs Nin : sur la mer des mensonges, de Léonie Bischoff (Casterman).** La vie d'une des personnalités les plus fascinantes du 20^e siècle. Déjà chroniqué dans L'Anticapitaliste n°547 (10 décembre 2020).
- **Baume du tigre, de Lucie Quéméner (Delcourt).** Ald, immigré asiatique

et patriarche tyrannique, veille sur son clan avec autorité. Aussi, lorsque sa petite-fille aînée, Edda, annonce qu'elle veut être médecin plutôt que de travailler dans le restaurant familial, sa colère prend des proportions terribles. Bien décidée à s'émanciper, Edda entraîne alors ses sœurs Wilma, Isa et Etta dans un périple loin de chez elles.

- **Dragman, de Steven Appleby (Denoël Graphic).** Depuis qu'il a trouvé, adolescent, un bas de sa mère dans le sofa, August Crimp a découvert deux choses. La première est qu'il adore porter des vêtements de femme. La seconde est que lorsqu'il le fait, il devient capable de voler mais les choses ne sont pas si simples.

- **Kent State, de Derf Backderf (Ça et là).** La révolte étudiante contre la guerre du Vietnam sur le campus de Kent. L'armée intervient et tirent sur les étudiants. « Four dead in Ohio ». Déjà chroniqué dans L'Anticapitaliste n°539 (15 octobre).

- **L'Accident de chasse, de Landis Blair et David L. Carlson (Sonatine).** Chicago, 1959. Charlie Rizzo doit emménager avec son père aveugle qui a perdu la vue suite à un accident de chasse. Mais le jour où un policier sonne à leur porte, Matt choisit de révéler à son fils la partie immergée de son passé, et la véritable raison de sa cécité...

- **Le Mystère de la maison brume, de Lisa Mouchet (Magnani).** Une demeure grandiose et abandonnée au milieu d'une zone pavillonnaire. Trois crapules voyeurs et peu scrupuleux décident d'y pénétrer. Trois petits cochons et un méchant loup? Entre David Hockney, David Lynch et Agatha Christie.

- **Paul à la maison, de Michel Rabagliati (La Pastèque).** Paul est auteur de bande dessinée. Lucie l'a quitté, sa fille part travailler en Angleterre et sa mère ne va pas bien... Paul à la maison traite du deuil, sous de multiples formes.

- **Une Année exemplaire, de Lisa Mandel (auto-édition).** 365 jours pour dire bye bye à toutes ses addictions. Des crises de panique, la révolution libanaise, un séjour au Niger et l'apparition du Covid-19 et dur, dur le quotidien de l'année exemplaire!

Bonne(s) découverte(s).
Sylvain Chardon
 1 - Voir les articles de L'Anticapitaliste en janvier-février 2020 à propos du 47^e festival.

Musique

Crocorama, d'Odessey & Oracle

1 CD chez Another record et Dur et doux.

Ayant des choses à dire sur l'état dramatique du monde, ce quatuor – deux filles, deux garçons – de « pop baroque » choisit de le faire de manière distanciée et joyeuse par le biais des sonorités du passé. Une approche tout sauf passéiste, propice à de nombreuses surprises.

De plus en plus près des années 1960

Chez les adeptes du vintage, à chacunE sa sensibilité. Pour son troisième album, *Odessey & Oracle* – d'après le nom de l'album culte de 1968 des Zombies – finit de choisir son camp sonore : de plus en plus près des années 1960, mais en évitant toujours soigneusement les années 1980. À ce titre, le recensement dans les notes de pochette des nombreux synthés analogiques en présence fait office de profession de foi. Mais les attendus instruments amplifiés côtoient aussi le clavecin, le hautbois baroque ou toutes sortes de flûtes qui enrichissent le spectre sonore. On se trouve ici dans la continuité de ces groupes avant-gardistes – souvent anglais – qui, par leur grande maîtrise de l'écriture musicale, décloisonnèrent pop et rock tout en cherchant dans les sons anciens une alchimie nouvelle. Plus de cinquante ans après, cette démarche paraît toujours inédite, tant le mélange offre de possibilités encore inexplorées.



Roman

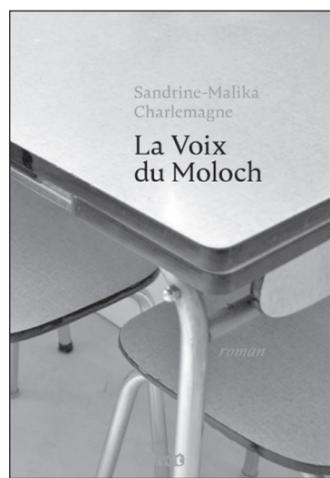
La Voix du Moloch, de Sandrine-Malika Charlemagne

Éditions Velvet, 192 pages, 14,90 euros.

Livre court et percutant. L'écriture dynamique, nerveuse, de l'auteure nous entraîne de page en page au terme du suspense qu'elle parvient à engendrer autour d'un huis clos qui n'en est pas un. Est-ce le Moloch qui entretient cette fissure dans la réalité qui nous maintient, tout au long de ces pages, dans un entre-deux qui titille peu à peu la curiosité des lecteurEs ?

Une vie de prolétaire moderne et parisienne

Disons-le tout net, Alice sera immédiatement sympathique aux lecteurs de L'Anticapitaliste – sans doute encore beaucoup plus à ses lectrices ! La mention de Daniel Bensaïd comme une évidente référence intellectuelle dans sa pensée y contribuera. Aussi la question de l'engagement, à l'extrême gauche bien entendu, qui croise furtivement la trajectoire d'Alice. La personnalité de la jeune femme, vacataire de l'Éducation nationale, qui se débat dans une vie de prolétaire moderne et parisienne, la qualité des personnages qui l'entourent, toutes et tous très



attachants, leur parlera, c'est certain. De la même manière, ils et elles seront probablement touchés par la marque, légère mais omniprésente, de la ville capitale, avec ce qu'elle compte de plaisirs, de désirs, d'ombres aussi, présence incarnée par celles et ceux qui en font la couleur, le relief : artistes, pauvres, précaires, bénévoles des Restos, employéEs ordinaires, qui toutes et tous survivent et

s'activent dans ces quartiers que nous aimons... Enfin, l'immigration, chaudement lovée au cœur de l'ouvrage, en constitue un personnage à part entière, contrasté, qui fera écho à l'histoire personnelle de plus d'unE et à nos engagements à toutes et tous. Et puis la mort... Celle qui plane sur tout l'ouvrage, que les personnages évoquent, côtoient, caressent, tentent d'apprivoiser, approchent, discutent, affrontent et dont il est, jusqu'au bout, impossible de savoir si elle va réellement faire irruption dans cette histoire... et qui sera fauché ? La mort en tant que non-événement ou, au contraire, comme point d'orgue à telle ou telle vie, cette existence si dure, si pleine d'amertume, de rancœurs, de tensions, de profonds différends jamais élucidés, restés dans l'ombre, occultés, comme toutes et tous nous en trimballons ! C'est justement pour cela que nous voulons connaître le dénouement, pour savoir comment Alice va s'en sortir, de cette histoire qui pourrait être la mienne, la tienne, la nôtre. Qui l'emportera, de la vie, de la mort, du désespoir ou de

lendemains porteurs d'espoir... Quant au Moloch... Vite, procurez-vous ce livre. Et lisez-le très vite !
Vicent Gibelin

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44
 Fax : 01 49 28 52 43
 www.la-breche.com
 contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h,
 mardi au samedi :
 12 h – 20 h

La première chanson sonne comme du François de Roubaix ou du Gainsbourg, mises à part ses paroles qui annoncent une approche bien différente : une évocation « à l'envers » des violences domestiques à travers le récit acidulé d'une mère de famille qui tue son mari dans l'espoir qu'un prince charmant vienne la chercher. Histoire tragique dont l'humour noir fait mouche, la distance poétique présente dans toutes ces chroniques n'empêchant pas une dénonciation sans appel de la marche du monde. Plus loin, la chanson qui donne son titre au disque peint le vilain portait des résidents des îles Caïmans – des crocos bien sûr ! – qui voient tous leurs méfaits financiers déballés de manière ludique, jusqu'à un inattendu et prophétique happy end.

Des textes graves sur des musiques jouées

Désormais exclusivement en français, ces textes à l'ironie amère (dont on gagnera à retrouver la transcription sur leur site !) jouent à fond le contraste avec des mélodies particulièrement jouées. On saluera l'audace, après en avoir été un peu déconcertéE de prime abord. Des trouvailles toutes personnelles dans l'écriture musicale et les sonorités ne manqueront pas d'interpeller les oreilles les moins réticentes à une telle profusion. Exception qui confirme la règle (ses auteurEs ayant l'esprit de contradiction particulièrement développé), le dernier titre, apaisante mélodie aux accords brésiliens épurés, vient en ultime contre-pied délaissier nonchalamment la démarche déployée tout au long du disque. De manière toute pataphysique (comme certains de ses modèles anglais avant lui...), le groupe, qui sur ses albums précédents recourait volontiers aux pièces instrumentales quand il manquait d'idées de paroles, préfère désormais, plutôt que de se taire, le faire savoir en chanson !

Benjamin Croizy
 1 – <http://odessey-and-oracle.blogspot.com/>

MICHELIN « L'entreprise tourne à plein régime, avec des manques de personnel, et on veut nous supprimer 2300 postes! »

Entretien. Le mercredi 6 janvier, la direction du groupe Michelin annonçait son intention de supprimer jusqu'à 2300 postes en France. Nous avons rencontré **Jérôme Lorton**, délégué syndical Sud chez Michelin, pour commenter et analyser ces annonces.

Peux-tu expliquer quel est le plan prévu par Michelin ?

Michelin a annoncé le 6 janvier un plan de réduction de 2300 emplois en France. Il avait été annoncé dans le « plan de simplification », avec des objectifs de compétitivité de 25 % sur cinq ans avec un calendrier qui devait se terminer fin octobre, donc on s'attendait à une annonce en novembre ou en décembre – ils ont certainement reporté en raison du confinement. Mais on ne s'attendait pas à une telle annonce le 6 janvier, avec un plan très conséquent non seulement à Clermont – avec plus de 1100 suppressions d'emplois, mais aussi sur tous les centres industriels du pays. Même si ça reste encore flou, on a des chiffres globaux, pas site par site. On a été particulièrement choqués par cette annonce.

Combien y a-t-il de salariéEs à Michelin ?

Il y a 21000 salariéEs dans le groupe, le plan concerne 18000 salariéEs. Donc quand on nous dit dans la presse que les suppressions de postes concerneraient 10% des effectifs, c'est faux, ça concerne 15% des salariéEs, avec des licenciements dans le tertiaire et dans l'industrie. Le plan touche tous les sites et tous les corps de métier.

Quelles sont les réactions des salariéEs ?

La réaction est mesurée parce qu'on attend les chiffres concrets et les mesures précises. Michelin prétend que le projet ne repose pas sur des fermetures de sites et des licenciements. Mais tant que ce ne sera pas écrit noir sur blanc, je n'y croirai pas. Entre dire « le projet ne repose pas sur des fermetures de sites » et s'engager sur le fait qu'il n'y aura aucune fermeture d'usine, ce n'est pas la même chose.

D'autant qu'ils peuvent combiner départs volontaires, pousser les gens à la porte comme ça se voit dans pas mal de boîtes...

C'est ce qu'on craint, oui. Les ruptures conventionnelles sont supposées être faites quand il y a accord entre le salarié et l'entreprise sur la rupture du contrat de travail. Il va nous falloir des garanties : si des salariéEs ont un projet professionnel et veulent quitter l'entreprise, pourquoi pas... mais en ce moment on voit mal qui a un projet professionnel structuré et voudrait quitter



l'entreprise du jour au lendemain en dehors de ceux qui partiraient avec des mesures d'âge. On sait que ces dernières mesures sont plébiscitées par le personnel, car on peut comprendre que quelqu'un qui a travaillé pendant toute sa vie derrière une machine veuille partir à la retraite le plus tôt possible.

Penses-tu que des sites sont particulièrement menacés ?

C'est flou. Michelin a dit dans son communiqué de presse que si l'industrie est touchée, c'est parce qu'il y aurait un déficit de compétitivité. Que, pour eux, chaque année, les usines doivent améliorer leur objectif de compétitivité de 3%, et jusqu'à 5%. Certains directeurs de site disent ne pas être concernés par ces fermetures. Ça devrait être le cas pour une usine comme celle de Vannes, qui sort déjà d'un plan de compétitivité, on ne peut pas dire aux salariéEs qu'on va en mettre une deuxième couche et qu'il va falloir encore travailler à une réduction des effectifs. Si Vannes n'est pas concernée, si Bassens non plus, et d'autres, alors ça veut dire que pour atteindre les objectifs de 15%, certains sites vont avoir des objectifs de suppressions de postes bien supérieurs, avec des conséquences sociales très compliquées.

On attend, on l'a dit à la dernière réunion de négociation, de savoir quels sont les sites ciblés pour pouvoir les expliquer aux salariéEs, et revendiquer des investissements pour ces sites, travailler sur des alternatives. On dénonce le manque de volonté d'investir en France, c'est la première fois qu'il n'y a aucun objectif d'investissement lors d'un plan de la boîte. Alors que rationaliser la production devrait avant tout passer par des investissements.

Quel est le calendrier pour vous ?
Le calendrier est le suivant : il y avait l'accord de méthode, avant l'accord-cadre. Sud a envoyé un courrier au président du groupe pour lui demander des engagements sur la question des fermetures de

il est exclu que les organisations syndicales servent à l'accompagnement de la réduction des effectifs

sites, car il est hors de question qu'on accepte une fermeture : on vit dans une entreprise qui tourne à plein régime, avec des manques de personnel dans certaines usines. Parallèlement à l'accord-cadre, Michelin évoque une « co-construction » dans les usines, qui est supposée associer direction et représentants du personnel, mais on attend des explications. Pour nous, il est exclu que les organisations syndicales servent à l'accompagnement de la réduction des effectifs. On veut des moyens de formation pour la transformation des emplois en termes d'informatisation, et des investissements pour continuer à travailler en France et garder une empreinte industrielle :

en fragilisant les sites, on pourrait au contraire aller vers leur fermeture en quelques années.

Quelles actions allez-vous entreprendre, quel lien avec la manifestation du 23 janvier ?

Le 23 janvier est la première action qu'on a souhaité mettre en place, on va rejoindre ce mouvement, avec Sud industries, pour débiter un rapport de forces. Sans mobilisation, on n'arrivera pas à faire changer de cap les patrons qui profitent de la crise pour réduire les effectifs, mais aussi le gouvernement. On ne peut pas accepter que Michelin réduise les effectifs. Le gouvernement dit qu'il se concentre sur le vaccin, il faudrait aussi qu'il se concentre sur un vaccin contre les suppressions d'emplois, car sinon on va faire face à un effondrement de l'économie. Le rapport de forces entre les représentants du personnel et l'entreprise s'est dégradé, il faut trouver les moyens pour empêcher ce genre de projets.

Propos recueillis par Antoine Larrache

L'image de la semaine



Vu ailleurs

QUAND DES MILITAIRES REVENTENT DES ARMES À DES FACHOS. C'est un très gros coup de filet qu'a réalisé la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire parisienne dans les cercles discrets des passionnés d'armes. Dix personnes ont été interpellées dans plusieurs régions de France et placées en garde à vue, mardi 12 janvier, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en juin 2020 notamment des chefs d'acquisition, de détention, de transport d'armes et d'association de malfaiteurs. Selon nos informations, six de ces interpellés sont des militaires en activité ou de jeunes retraités du ministère de la Défense.

Ce réseau relativement atypique par son ampleur et sa proximité avec les milieux du narco-banditisme est notamment soupçonné d'avoir fourni des armes à des trafiquants de drogue et des sympathisants d'ultradroite. Les faits doivent encore être consolidés par les gardes à vue en cours, mais pour certains des interpellés, la question se pose de savoir si ces armes auraient pu servir à nourrir, dans des délais encore à établir, un projet d'action violente. L'un d'entre eux était connu pour être un sympathisant d'extrême droite tandis qu'un autre était « fiché S » en raison de ses liens avec l'ultradroite. Parmi les personnes interpellées se trouvent ainsi deux militaires en activité, comme l'a révélé TF1 mercredi 13 janvier, et un fonctionnaire du ministère de la défense. Ont également été arrêtés trois militaires retraités partis travailler dans le privé, dont un haut gradé, ainsi qu'un ancien adjoint de sécurité de la police nationale et un agent de sécurité. Ces interpellations ont eu lieu en Ile-de-France, dans l'est et le sud de la France. Plusieurs tonnes d'armes et de munitions ont été saisies et une cache d'armes a été découverte lors des perquisitions menées aux domiciles des gardés à vue. Parmi ces armes dont la comptabilité et la typologie doivent encore être précisées, se trouvent aussi bien des armes de poing, des fusils d'assaut, des armes longues que des grenades et de la poudre. La plupart d'entre elles étaient achetées à des collectionneurs, remilitarisées puis revendues.

Élise Vincent, « Plusieurs militaires et retraités de la défense interpellés dans le cadre d'un vaste trafic d'armes », lemonde.fr, 14 janvier 2021.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 €	<input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 €	<input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire :
www.npa2009.org